



SAINT LÉONARD DE PORT-MAURICE CONVERTIT LUPO

(FR. FULGENTI TAURINI)

XIX<sup>me</sup> AN

1903

Revue



Toutes les na  
la mer, chacune  
l'appelait le Séra  
sa successiveme  
Goths, des Sarra  
Les rivalités des  
les guerres conti  
tres, la formation  
intestines sans d  
sang corse un dé

XIX<sup>me</sup> ANNÉE

1<sup>er</sup> NOVEMBRE



1903

N° 11



Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

## Lupo



(Notre gravure)



A vengeance des Corses, la terrible Vendetta, est légendaire. On dirait que ce petit peuple, d'ailleurs si chrétien, a fait de ce vice une vertu civile, une vertu nationale. L'histoire explique cette soif de vengeance, cet esprit de haine et de rivalité, elle ne peut cependant l'excuser.

Toutes les nations de l'Europe voulaient posséder cette perle de la mer, chacune désirait tenir le gouvernail de la *Petite Barque* comme l'appelait le Séraphique Père qui aima tendrement cette île. Elle passa successivement au pouvoir des Carthaginois, des Romains, des Goths, des Sarrazins, des Francs, des Papes, des Pisans, des Gênois. Les rivalités des états pour la posséder lui sont un éloge, mais aussi les guerres continuelles qui aboutissaient aux changements de maîtres, la formation sans fin de nouveaux partis politiques, les querelles intestines sans cesse renouvelées semblent avoir fait passer dans le sang corse un désir insatiable de vengeance. La paix prolongée dont

INVERTIT LUPO

FULGENTI TAURINI

elle jout, sous les plis du drapeau français, fera disparaître sans doute tout vestige de cette plaie ouverte par les guerres.

En 1735, l'île appartenait aux Gênois et la *sérénissime* république de Gênes opprimait cruellement les Corses ; plusieurs fois, mais en vain, ils essayèrent de secouer son joug. Après bien des succès et des revers, l'exigente république impuissante à comprimer les révoltes, céda l'île à la France, en 1768. Mais entre ces deux dates que de luttes sans merci !

Saint Léonard de Port Maurice, Frère-Mineur, fut envoyé pour pacifier les esprits, rapprocher les cœurs, les unir dans la charité chrétienne.

Il parcourut l'île, opérant partout des prodiges de conversion. Les Franciscains d'ailleurs avaient une réelle influence sur ce peuple qui les chérissait. Léonard triompha. Cependant ce n'est pas sans avoir combattu et souffert. Parfois les rivalités anciennes résistent longtemps au zèle du ministre de l'Évangile.

A Castel d'Arqua on écoute la parole de Dieu les armes à la main. L'église ressemble à un champ de bataille, le Bienheureux prêche entre les deux factions, son ardente charité finit par être victorieuse de leur haine invétérée. Dans ses derniers adieux, Léonard a fait le suprême effort, et autour de sa chaire on s'attroupe, on se donne le baiser de paix.

Il a parcouru toute l'île. Il arrive enfin dans la petite ville d'Isolaccia, diocèse d'Aleria ; il doit donner là sa dernière mission. Va-t-il clore sa glorieuse campagne par une défaite ? on pourrait le craindre, car dans ce petit coin il trouve la population la plus intraitable qu'il ait vue jusqu'alors. Les habitants vivent dispersés dans les campagnes et dans les bois ; la rapine et le brigandage sont leurs seules ressources. Ils sont plongés dans la plus complète ignorance des choses du salut, et adonnés à tous les vices qu'entraîne après elle une vie sauvage. Depuis vingt ans déjà deux factions les divisent, on n'entend parler que de meurtres accompagnés des plus atroces circonstances. Le généreux apôtre déploie toute l'énergie de son zèle et ne néglige rien pour amollir et toucher des cœurs si durs. Une des deux factions se montre enfin disposée à la réconciliation, mais sa rivale obstinée et endurcie se refuse à toute proposition de paix. Lupo, un audacieux brigand, vrai loup par sa férocité comme il l'est par son nom, est le chef de ce parti qui résiste aux sollicitations de Dieu, du Missionnaire, et de la faction convertie. De peur que la

parole vibrante  
des siens, de pe  
avait défendu a  
sait lui désobéi  
point se laisser  
il était navré de  
La nuit qui p  
maison où le sa  
pouvante, car la  
Ce ne fut qu'ap  
une fenêtre. Il  
l'église et fit av  
hélas ! tout auss  
Il revint à la  
chercher quelque  
un plancher céd  
Heureusement e  
le préservant de  
et baigné dans  
qui lui furent p  
était urgent de le  
Une troupe d'h  
des gens de l'art,  
et ses partisans.  
l'un de ses porte  
son opiniâtreté a  
liation générale, o  
Alors le serviteur  
chef de la faction  
liberté tout évang  
Le fier brigand  
d'attrait. Il s'agen  
que tu fasses la p  
résister. « Saint P  
voulez. » Saisissant  
charge en signe d  
lui tout dévoués, in  
la résistance, ils le  
La paix était réti

parole vibrante de Léonard vint à toucher le cœur de quelques-uns des siens, de peur que le bon sens ne les fit consentir à la paix, Lupo avait défendu aux siens d'aller écouter l'homme de Dieu et nul n'osait lui désobéir. Impossible de briser des cœurs qui ne voulaient point se laisser frapper. Le serviteur de Dieu se décida enfin à partir, il était navré de douleur.

La nuit qui précéda son départ, un violent incendie éclata dans la maison où le saint Missionnaire était logé. Le peuple était dans l'épouvante, car la flamme faisait son œuvre et le Père ne pouvait sortir. Ce ne fut qu'après plusieurs heures que l'on parvint à le retirer par une fenêtre. Il était sain et sauf. Remerciant Dieu il se rendit à l'église et fit avec un redoublement de zèle son dernier sermon, hélas ! tout aussi inutile que le premier.

Il revint à la maison incendiée et probablement voulut aller chercher quelques manuscrits. Pendant qu'il se rendait à sa chambre, un plancher cédant sous ses pas, le Bienheureux fit une cruelle chute. Heureusement encore qu'une poutre l'avait arrêté dans sa chute, le préservant de la mort. On accourut au bruit, on le trouva évanoui et baigné dans son sang. Il revint à lui, grâce aux soins empressés qui lui furent prodigués, toutefois les médecins déclarèrent qu'il était urgent de le transporter à Bastia.

Une troupe d'hommes informés de son accident et de l'ordonnance des gens de l'art, s'offrirent pour le transporter à bras. C'était Lupo et ses partisans. Le saint Missionnaire apprenant en chemin que l'un de ses porteurs était ce fameux Lupo qui par sa résistance et son opiniâtreté avait fait manquer le but de la mission et la réconciliation générale, ordonna au cortège d'arrêter. On le déposa à terre. Alors le serviteur de Dieu se soulevant avec peine se tourna vers le chef de la faction et lui dit d'un ton de commandement et avec une liberté tout évangélique : « Approche, Lupo, et mets-toi à genoux. » Le fier brigand ne peut résister à cette voix si pleine et de force et d'attrait. Il s'agenouille, et l'homme de Dieu continuant : « Je veux que tu fasses la paix ! » Cet homme tout transformé ne sait plus résister. « Saint Père, répondit-il, qu'il en soit ainsi, puisque vous le voulez. » Saisissant alors son fusil qu'il avait déposé à terre il le décharge en signe de joie et s'écrie : « Paix ! paix !! » Ses partisans, à lui tout dévoués, imitent aussitôt son exemple ; ils l'avaient suivi dans la résistance, ils le suivent maintenant dans la conversion.

La paix était rétablie à Isolaccia.



Oh ! comme la divine Providence dirige tous les événements pour les faire servir au plus grand bien des hommes, et comme il est vrai que les souffrances des apôtres sont plus puissantes que leurs plus éloquents discours ! Léonard accoutumé à voir en tout la miséricordieuse main du Seigneur ne manqua pas de le remercier encore de sa chute si utile aux âmes que ses plus éloquents paroles n'avaient pu convertir. Ecrivant au secrétaire de la sérénissime république de Gênes, le Bienheureux termine ainsi le récit de la conversion de Lupo : « Voilà comment la chute d'un Paul a converti le Loup en agneau, mais Frère Léonard n'est pas devenu Paul, il est au contraire plus misérable que jamais. »

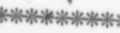
Le célèbre Missionnaire avait compris tout ce qu'il y a de générosité et d'énergie dans le caractère de ces insulaires, à l'imagination vive et enthousiaste, à l'âme grande et magnanime, il l'avait compris et avec un tact octroyé par le ciel il sut diriger cette énergie et cette élévation vers le bien et la vertu. Il sut les convertir en offrant aux coups de leur vengeance des ennemis véritables, les ennemis du salut à la place des autres, qui étaient leurs frères et qu'ils aimaient maintenant.

Le succès de la mission de saint Léonard de Port Maurice, augmenta encore l'amour que les Corses portaient aux enfants de saint François. Après les ravages de l'hydre révolutionnaire, les Franciscains ne tardèrent pas à reparaitre sur ce sol qu'ils avaient conquis par leur dévouement, appelés qu'ils y étaient par les vœux de ce peuple reconnaissant. Proscrits, l'année dernière, comme tous les autres religieux, ils ne cesseront d'être entourés de l'estime et de la vénération des Corses et quand ces lois iniques auront fait leur temps et que de leurs auteurs il ne restera plus qu'une mémoire exécrée, les Frères-Mineurs reviendront en Corse continuer l'œuvre de lumière et de paix qui fut celle de leurs pères durant des siècles.

TANCRÈDE

« Quand nous demandons à Dieu chaque matin la grâce d'être doux, humbles, chastes, patients, charitables et résignés, savez-vous bien que nous lui demandons tout simplement d'être plus grands qu'Alexandre et César et tous les grands hommes qui ne furent pas des saints, et que nous implorons des dons infiniment au-dessus de ceux qui font les artistes et les héros ? »

L. Veillot.



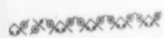
Tel est le  
pousse vers le  
voquer direct  
Seigneur s'est  
fortunées ; il  
les a condamn  
dernière obole  
dispose tout  
leur soulagem  
tants sur la te  
nion en Jésus-  
qu'ils apparti  
du ciel d'user  
hâter la délivra  
expiatrices. Le  
ble à tant de s  
intérêts de sa j  
ses bras désarr  
réconciliation,  
couronne resp  
l'éternel banqu  
Pieux Tertia  
âmes. Priez po  
lagement et la  
d'indulgences q  
Saint-Siège. Ga  
franciscaines ou  
la couronne fra  
ment et par de  
Faites pénitenc  
miséricorde ou c

nements pour  
me il est vrai  
que leurs plus  
out la miséri-  
corder encore  
es paroles n'a-  
émissime répu-  
de la conver-  
a converti le  
u Paul, il est

y a de généro-  
l'imagination  
l'avait compris  
nergie et cette  
en offrant aux  
es ennemis du  
qu'ils aimaient

Maurice, aug-  
nfants de saint  
re, les Francis-  
vaient conquis  
es vœux de ce  
me tous les au-  
estime et de la  
fait leur temps  
moire exécrée,  
l'œuvre de lu-  
es siècles.

TANCRÈDE



la grâce d'être  
gnés, savez-vous  
tre plus grands  
ui ne furent pas  
nt au-dessus de

L. Veillot.



## Les âmes du Purgatoire



*miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me. (Job.)* Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous du moins mes amis, car la main du Seigneur m'a frappée. »

Tel est le cri déchirant que toute âme, détenue en Purgatoire, pousse vers les membres de l'Eglise militante. Pourquoi ne pas invoquer directement la miséricorde du Seigneur? Ah! c'est que le Seigneur s'est, pour ainsi dire, lié les mains vis-à-vis de ces âmes infortunées; il les aime pourtant d'un amour infini; mais sa justice les a condamnées à payer, dans les brasiers du Purgatoire, jusqu'à la dernière obole de leur dette; par un dessein de sa divine sagesse, qui dispose tout avec force et suavité, et semble vouloir faire dépendre leur soulagement et leur délivrance de l'initiative des chrétiens militants sur la terre. Admirable économie de son plan divin, dans l'union en Jésus-Christ de tous les fidèles de son Eglise, à quelque état qu'ils appartiennent! Les chrétiens de la terre supplient les Saints du ciel d'user de tout leur crédit auprès de la Majesté Divine, pour hâter la délivrance des pauvres âmes enchaînées dans les flammes expiatrices. Le cœur de Dieu qui est charité ne peut rester insensible à tant de supplications: bientôt sera renversée la digue que les intérêts de sa justice opposent aux effusions de sa bonté; il ouvrira ses bras désarmés à ses enfants purifiés; il leur donnera le baiser de réconciliation, il les revêtira d'une robe de gloire et les ceindra d'une couronne resplendissante pour les admettre aux délices ineffables de l'éternel banquet.

Pieux Tertiaires, vous ne resterez pas sourds aux appels des chères âmes. Priez pour elles, durant ce mois qui doit leur procurer le soulagement et la paix. Pour elles, puisez à pleines mains dans le trésor d'indulgences que vous a si généreusement ouvert la libéralité du Saint-Siège. Gagnez les Indulgences attachées à la visite des églises franciscaines ou paroissiales, aux fêtes de nos Saints, à la récitation de la couronne franciscaine et du Rosaire, à la station du Saint Sacrement et par dessus tout au pieux exercice du Chemin de la Croix. Faites pénitence et offrez au Seigneur chaque jour quelque œuvre de miséricorde ou quelques actes satisfactaires, en faveur des chères âmes.

Trois motifs vous y engagent puissamment : 1° Vous faciliterez l'effusion de la bonté de Dieu, et par là, vous procurerez sa gloire. 2° Vous pratiquerez la charité envers le prochain de la manière la plus sublime, car vous lui obtiendrez la cessation d'un cruel supplice et la possession d'un Dieu. 3° Enfin, vous servirez vos propres intérêts. Les âmes du Purgatoire, délivrées par vos prières, n'oublieront point leurs bienfaiteurs, une fois qu'elles seront dans la gloire. Elles ne vous perdront jamais de vue, jusqu'à ce qu'elles vous aient introduits dans l'héritage de leur éternelle félicité.

*Pie Jesu, Domine, Dona eis requiem !*

**C**œurs compatissants, voyez notre misère,  
 Vous du moins, nos amis, ayez pitié de nous !  
 Ayez pitié de nous, pour nous une prière,  
 Car la main du Seigneur s'appesantit sur nous.

Qui nous délivrera de cette mer de flammes,  
 Où, sans nous consumer, nous brûlons nuit et jour !  
 Le glaive du Seigneur a poursuivi nos âmes,  
 Sans trêve il nous torture en cet affreux séjour !

Ah ! qui nous donnera de voir briser ces chaînes,  
 Qui nous rivent captifs à ces lieux de douleurs !..  
 Le désir de voir Dieu sans cesse nous entraîne  
 Vers ce doux Paradis où s'élancent nos cœurs.

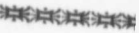
Mais, du juste vengeur la main forte et puissante,  
 Arrête notre essor, nous refoule en ces lieux ;  
 En vain nous élevons notre voix suppliante,  
 Le ciel pour nous d'airain reste sourd à nos vœux.

O vous qui nous aimez, voyez notre impuissance :  
 De ce Père irrité désarmez le courroux ;  
 Nous brûlons de le voir abrèger nos souffrances,  
 Conduisez-nous au ciel ; nous y prions pour vous !

Fr. P. B., O. F. M.



Léon



Ordre est sans  
 qu'un coup d'e  
 parcourir avec  
 tions, dans les  
 resteront conva  
 sous une inspir  
 Sans redire  
 avec le lait mate  
 pelons seulemer  
 évêque de Pére  
 dans sa ville épi  
 Le 14 juillet  
 1872 et c'est en  
 que mû par une  
 saint François.  
 Dès lors, il ne  
 le Tiers-Ordre, le  
 interruption. Déjà  
 doctrine et de pi  
 Le 12 janvier 18  
 pastorale sur le T  
 protecteur de la  
 la plus douce joie



## Léon XIII et la famille franciscaine



(Suite)

### LÉON XIII ET LE TIERS-ORDRE



« **Q**ui ne sut se borner, ne sut jamais écrire » a dit le poète ; c'est le moment ou jamais de nous en souvenir en abordant cette étude : Le Pape Léon XIII et le Tiers-Ordre. Aussi bien un volume entier et non des plus petits ne suffirait pas à l'analyse des documents qui ont valu à l'illustre Pontife de sainte et réconfortante mémoire le titre de : Pape des Tertiaires.

L'œuvre de Léon XIII en faveur du Tiers-Ordre est sans contredit une œuvre extraordinaire qui réclame plus qu'un coup d'œil distrait et passager. Nous invitons nos lecteurs à parcourir avec attention tous les documents : Encycliques et allocutions, dans lesquelles Léon XIII recommande le Tiers-Ordre et ils resteront convaincus, comme nous, que le grand Pontife a dû agir sous une inspiration divine pour répandre le Tiers-Ordre.

Sans redire comment Joachim Pecci, le futur Léon XIII, suçait avec le lait maternel l'amour de saint François et de ses œuvres, rappelons seulement que ce fut au mois de mai 1872 que le Card. Pecci, évêque de Pérouse, fit profession chez les Franciscains du Mont dans sa ville épiscopale.

Le 14 juillet 1874 le ramène à l'Alverne où il était déjà venu en 1872 et c'est en cette circonstance, ainsi qu'il l'a raconté lui-même, que mû par une inspiration céleste il parla de son ardent amour pour saint François.

Dès lors, il ne se taira plus ; les marques de sa bienveillance pour le Tiers-Ordre, les documents en sa faveur vont se succéder sans interruption. Déjà en 1872, il avait écrit une lettre remarquable de doctrine et de piété recommandant le Tiers-Ordre à ses diocésains. Le 12 janvier 1877, l'Evêque de Pérouse publiait une seconde lettre pastorale sur le Tiers-Ordre. Vers la même date, Pie IX le nommait protecteur de la Fraternité d'Assise et son âme « en fut inondée de la plus douce joie. »



Examinons maintenant l'action de Léon XIII Pape, sur le Tiers-Ordre et par le Tiers-Ordre.

« Pour apprécier une œuvre à sa juste valeur, il faut en connaître l'idée-mère, il faut aussi voir le but qu'on se propose d'atteindre par elle. »

« Or, que se propose Léon XIII en propageant le Tiers-Ordre ?

La réforme sociale est son but. Pour cela, il unira tous les catholiques dans une vaste association. La coalition des bons contre les méchants pouvant seule, à ses yeux, ramener la vie chrétienne à ses vrais principes, Léon XIII choisit comme base de cette union le Tiers-Ordre franciscain. Il nous dit lui-même pourquoi « cette institution a exercé, dans les siècles passés, une salutaire influence sociale qu'elle est encore appelée à exercer de nos jours.

Le luxe, le bien-être et l'amour des plaisirs causent partout de terribles ravages. Le Tiers-Ordre, qui prêche éloquemment la pratique de la soumission et de la pénitence, est à même de les combattre efficacement.

Depuis le jour de son élévation sur la chaire de Pierre, cette grande pensée travaille le cœur magnanime de l'illustre Pontife ; sa puissante réforme, il va la lancer sur le monde malade, il la murit pendant trois ans et alors, coup sur coup, quatre années de suite paraissent quatre encycliques qui resteront les monuments immortels de l'amour de Léon XIII pour saint François et la plus haute sanction qui sera jamais accordé à notre cher Tiers-Ordre.

Ces quatre encycliques sont :

- 1° *Auspicato* pour le 17 sept. 1882.
- 2° *Misericors Dei Filius* pour le 30 mai 1883.
- 3° *Humanum Genus* parue le 20 avril 1884.
- 4° *Quod auctoritate* parue le 22 décembre 1885.

L'Encyclique *Auspicato concessum est* fut écrite à l'occasion du septième centenaire de la naissance de saint François. « Cette encyclique de Léon XIII sur le Patriarche Séraphique et le Tiers-Ordre est un des documents les plus considérables de son Pontificat. Elle prendra place dans l'histoire et attirera sur celui qui l'a écrite de sa main les bénédictions et la reconnaissance des peuples.

On sait quel a été le vaste et pieux dessein du regretté Pontife. Il a voulu amener la chrétienté à se revêtir des saintes livrées de saint François, afin d'opposer l'esprit de pauvreté et d'humilité aux emportements du siècle vers les jouissances matérielles et vers les

fortunes, rapidité  
Cardinal Pecchi  
Entendez-le  
casion favorable  
de se faire ins  
« Appliquez  
Tiers-Ordre c  
ont charge d'  
combien il est  
le salut des âm  
la société... »  
La constitut  
Tiers Ordre et  
regardée comm  
les nouvelles ri  
« ge de l'aveni  
« gement de li  
« sentes Lettre  
« velons et san  
« que nous vou  
L'Encyclique  
par dire que le  
battant pour la  
auteurs du mal  
tes fruits sont le  
Dans la pens  
choses sont :  
1° De démas  
2° De propaga  
du Pape :  
« Nous profi  
» offerte d'insis  
» veur du Tiers  
» avons apporté  
» à le propager  
L'Encyclique  
accordait un jubi  
casion il recom  
Tiers-Ordre :

fortunes, rapides... Les pensées et les méditations de l'Eminentissime Cardinal Pecci sont épanouies dans l'Encyclique de Léon XIII.

Entendez-le, chers Lecteurs : « Nous saisissons, dit le Pontife, l'occasion favorable pour exhorter vivement les chrétiens à ne pas refuser de se faire inscrire dans cette sainte milice de Jésus-Christ... »

« Appliquez-vous donc, ajoute-t-il, à faire connaître et estimer le Tiers-Ordre comme il le mérite réellement : veillez à ce que ceux qui ont charge d'âmes enseignent toujours soigneusement ce qu'il est, combien il est accessible à chacun, de quels privilèges il jouit pour le salut des âmes et combien d'avantages il promet à la famille et à la société... »

La constitution *Misericors Dei Filius* recommande de nouveau le Tiers Ordre et comme elle s'adresse à tous les fidèles, elle peut être regardée comme une Encyclique. Le Souverain Pontife y promulgue les nouvelles règles du Tiers-Ordre. « Donc pour le bien et l'avantage de l'avenir, pour l'accroissement de la gloire de Dieu, l'encouragement de la piété et du zèle pour toutes les vertus, par les présentes Lettres, en vertu de Notre autorité apostolique, nous renouvelons et sanctionnons la Règle du Tiers-Ordre franciscain séculier, que nous voulons garder en son intégrité et sans altération. »

L'Encyclique *Humanum Genus*. Le souverain Pontife commence par dire que le monde est partagé en deux camps ennemis, l'un combattant pour la vérité et la vertu, l'autre pour l'erreur et le vice. Les auteurs du mal sont soutenus par la Franc-Maçonnerie dont les tristes fruits sont le matérialisme, le sensualisme et la libre pensée.

Dans la pensée de Léon XIII, les remèdes à ce pénible état de choses sont :

1° De démasquer la Franc-Maçonnerie.

2° De propager le Tiers-Ordre de saint François. Voici les paroles du Pape :

« Nous profitons à dessein de la nouvelle occasion qui nous est offerte d'insister sur la recommandation déjà faite par nous en faveur du Tiers-Ordre de saint François à la discipline duquel nous avons apporté de sages tempéraments. Il faut mettre un grand zèle à le propager et à l'affermir. »

L'Encyclique *Quod auctoritate*. En Décembre 1885, Léon XIII accordait un jubilé extraordinaire pour l'année suivante. A cette occasion il recommande l'esprit de pénitence et parle de nouveau du Tiers-Ordre :

« Pour que la vertu dont nous parlons persévère, il sera prudent, dit-il, de la mettre en quelque sorte sous la sauvegarde et la protection d'une institution stable. Vous comprenez, Vénérables Frères, de quoi il s'agit ici : Nous voulons dire, que vous continuiez, chacun dans votre diocèse à patronner et à accroître le Tiers-Ordre, dit séculier, des Franciscains. Pour conserver et entretenir l'esprit de pénitence dans la multitude chrétienne, rien, en effet n'est plus efficace que les exemples et la grâce du Patriarche d'Assise, qui a uni à la plus grande innocence de vie un si grand zèle de la mortification, qu'il a reproduit par sa vie et sa conduite l'image de Jésus-Crucifié et en porta les sacrés stigmates. La règle de cet Institut que nous avons adoucie fort à propos, est très facile à observer et donne de grands moyens de pratiquer la vertu chrétienne. »

A ces encycliques admirablement promulguées partout, nous ajouterons des documents annexes d'une haute portée et nos Lecteurs demeureront de plus en plus convaincus que pour Léon XIII, la Réforme sociale est entière dans le Tiers-Ordre bien compris et bien pratiqué.

(A suivre)

FR. GASTON, O. F. M.

### Nouvelles Petites fleurs franciscaines

\*\*\*\*\*  
**Chapitre xxviii.** — Que l'observance exacte de la Règle tient lieu de purgatoire. (1)



L'année que Frère Albert de Pise gouvernait l'Ordre (1239-1240) il y avait dans la province de Saxe, au couvent de Lubeck, un religieux nommé Frère Jean, homme d'une sainteté éminente, qui eut la vision suivante. Etant occupé, une nuit, à réciter Matines dans sa cellule, il vit venir à lui deux saints religieux, morts dans le courant de l'année, dans ce même couvent. Durant leur vie mortelle, ils avaient été l'un appelé Frère Electus, gardien, et l'autre, aussi nommé Electus, procureur. Tous deux

(1) Chronique des XXIV Généreux — *Tempora fratris Alberti de Tisis — Tempora Fr. Johannis de Farma.*

étaient envi-  
lants ; une  
et de leurs  
vif.

En même  
étaient entou-  
ment, il rem-  
à leur parler  
qui ils étaie  
Electus, gard  
reur du mêm  
laient, ils jou  
vaient au ciel  
point passé p  
qu'aucun des  
gatoire à subi  
suffisante pou

Une autre  
1257) il y ava  
lade. Le voya  
culièrement c  
c'était de lui  
mettre. Le m  
il apparut en  
familiarité, la  
au sortir de  
âmes qui s'y  
« Qu'aviez-vous  
vant la Règle  
un Purgatoire

**Chapitre**  
fidèle à la pa  
revêtu d'un ha  
Dans le temp  
l'Ordre (1) la p  
Religieux qui a  
pli de générosité

(1) 1240-1244.

étaient environnés d'une lumière éclatante et revêtus d'habits étincelants ; une clarté merveilleuse jaillissait de leur visage, de leur mains et de leurs pieds nus, mais le corps du gardien brillait d'un éclat plus vif.

En même temps que Dieu tempérait la clarté éblouissante dont ils étaient entourés, afin de permettre à Frère Jean de les voir distinctement, il remplit l'âme du bon Frère d'une sainte hardiesse qui le porta à leur parler sans aucune frayeur. Lors donc qu'il leur eût demandé qui ils étaient, ils répondirent qu'ils étaient réellement l'un, Frère Electus, gardien du couvent et l'autre, Frère Electus, autrefois procureur du même lieu, et ils ajoutèrent qu'à l'instant même où ils parlaient, ils jouissaient de la vision de Dieu, tout comme s'ils se trouvaient au ciel. Et le saint frère ayant encore demandé : « N'avez-vous point passé par le purgatoire ? » ils firent cette réponse : « Sache bien qu'aucun des Frères, s'il garde fidèlement la Règle, n'a d'autre purgatoire à subir, car la pure observance de la Règle est une expiation suffisante pour lui permettre de s'envoler directement vers Dieu. »

Une autre fois, sous le gouvernement de Jean de Parme (1247-1257) il y avait dans un couvent de l'Ordre, un Frère gravement malade. Le voyant près de trépasser, un autre frère, qui, lui était particulièrement cher, le supplia instamment de lui faire une promesse ; c'était de lui apparaître après sa mort, si Dieu voulait bien le lui permettre. Le mourant s'y engagea volontiers. Or, après qu'il fut mort, il apparut en effet à son ami et entre autres choses, il lui fit, en toute familiarité, la révélation que voici : « Quand des Frères-Mineurs, au sortir de leur vie mortelle, sont conduits en Purgatoire, les âmes qui s'y trouvent déjà les tournent en dérision, et leur disent : « Qu'aviez-vous besoin de venir en ce Purgatoire, alors qu'en observant la Règle et les Constitutions de votre Ordre, vous pouviez faire un Purgatoire plus doux et aussi efficace ? »

**Chapitre xxxix.** — Comment un Religieux, pour avoir été fidèle à la pauvreté dans son habit, fut délivré du Purgatoire et revêtu d'un habit resp'endissant.

Dans le temps que Frère Haymon d'Angleterre était général de l'Ordre (1) la province de Castille comptait parmi ses membres, un Religieux qui avait été charoïne de Palencia. C'était un homme rempli de générosité au service de Dieu, d'une vie irréprochable et cher

(1) 1240-1244. *Ibidem* — *Tempora Fr. Haymonis Ang'ici.*

ra prudent,  
la protection  
res, de quoi  
nacun dans  
dit séculier,  
le pénitence  
sace que les  
à la plus  
tion, qu'il a  
ucifié et en  
nous avons  
de grands

t, nous ajou-  
os Lecteurs  
on XIII, la  
npris et bien

l. F. M.



aines



de la Règle

Pise gouver-  
y avait dans  
ivent de Lu-  
Frère Jean,  
ente, qui eut  
occupé, une  
sa cellule, il  
ligieux, morts  
sans ce même  
lé Frère Elec-  
ur. Tous deux

le Tisis — Tem.



à tous les Frères. Ses infirmités corporelles l'empêchaient de suivre la vie commune dans tous ses points, mais il ne cessa jamais de porter un habit très pauvre.

Or, il arriva que, quinze jours après sa mort, ce bon Religieux apparut à son confesseur, revêtu de son pauvre habit, qui, tout réduit en cendres, semblait se détacher par lambeaux. Mais sous ce misérable costume, il portait un autre vêtement, étincelant de lumière et merveilleux de splendeur. Le confesseur, surpris, lui demanda pourquoi son habit était ainsi brûlé, à quoi le défunt répondit : « Cette pauvre tunique m'a été d'un grand secours, car elle a repoussé loin de moi les flammes du Purgatoire et elle m'a valu la possession d'un habit resplendissant de beauté. »

Cela dit, il monta directement au ciel.

**Chapitre xl.** — Du châtement qui fut imposé à un Religieux qui avait un mauvais caractère et comment une piété fervente est plus utile aux âmes du Purgatoire, qu'une messe dite sans dévotion. (1)

Dans un couvent de Portugal, vivait un jeune Religieux nommé Ildephonse : il était très versé dans la piété, adonné à toutes les pratiques de la vertu et de plus doué du don des larmes, ce qui ne l'empêchait pas, hélas, d'avoir un caractère difficile et porté à mépriser les autres.

Sur le point de mourir, il promit, non sans peine, à un Religieux, son confident, de lui apparaître au bout de quinze jours, si Dieu lui en octroyait la permission.

En même temps que Frère Ildephonse touchait au terme de sa vie, un Frère lai, nommé Pierre de Stella, homme consommé en piété et en sainteté, souffrait d'une maladie non moins grave, et il arriva que tous deux moururent et furent enterrés le même jour. Le délai fixé étant écoulé, l'ami de Frère Ildephonse ne vit rien paraître. Mais voilà que quelques jours après, ce dévoué religieux aperçut Frère Ildephonse qui traversait le cloître, entra à l'église, et passait devant l'autel où se conserve le très saint Corps du Christ, qu'il salua par une profonde inclination, après s'être découvert. Plein d'admiration, il s'empressa de le suivre et l'ayant rejoint, ils se saluèrent mutuellement. Alors le défunt, prenant la parole, dit qu'il n'avait pas pu venir plus tôt, malgré sa promesse, parce que Dieu ne l'avait pas permis.

« Comment vous trouvez-vous, mon Père ? » demanda l'autre.

(1) *Ibidem* — *Tempora Fr. Bonoventura.*

« Hélas ! I  
flammés, car,  
larmes, mon  
me font endu  
mérites de m  
ment. »

« Et le Frè  
quel état se tr

« Il est très  
qui, lui ayant  
l'a introduit in  
saint Antoine  
de lui. Et ret  
aucun jour, sa  
Ordre, qui fait

« Y a-t-il do  
mais ils n'y for  
grand soulagen  
— « Non, aucu  
tes de Frère Pi  
Au moment oi  
Purgatoire, une  
res-Mineurs, qu  
mérites de ce si  
remise du tiers



F

◆◆◆◆◆



es S  
la fi  
tire  
actu  
les ont trait à li  
Rome. On espè

« Hélas ! répondit-il, je suis durement consumé sous un habit de flammés, car, encore que j'aie gardé la virginité et versé d'abondantes larmes, mon mauvais caractère et le mépris que j'ai fait des autres, me font endurer un Purgatoire rigoureux. Cependant, à cause des mérites de ma pieuse et sainte mère, je souffre déjà moins cruellement. »

« Et le Frère Pierre, qui est mort en même temps que vous, dans quel état se trouve-t-il ? »

« Il est très heureux, car il a été tout aussitôt enlevé par un ange, qui, lui ayant fait traverser le Purgatoire, avec la rapidité d'une flèche l'a introduit immédiatement dans le ciel, où le Bienheureux François, saint Antoine et une multitude d'autres Frères sont venus au-devant de lui. Et retiens bien ceci : c'est qu'il ne se passe, pour ainsi dire, aucun jour, sans qu'il sorte du Purgatoire quelque Religieux de notre Ordre, qui fait son entrée dans le ciel, avec la même escorte. »

« Y a-t-il donc beaucoup de nos Frères en Purgatoire ? » — « Oui, mais ils n'y font pas un long séjour. » — « N'avez-vous pas ressenti un grand soulagement, des messes que j'ai célébrées à votre intention ? » — « Non, aucun, parce que vous les avez dites sans ferveur. Les mérites de Frère Pierre m'ont été d'un plus grand secours que vos messes. Au moment où son âme faisait son entrée au ciel, on a entendu en Purgatoire, une voix céleste qui disait : « Apprenez, vous autres Frères-Mineurs, qui souffrez dans le Purgatoire, qu'en considération des mérites de ce saint Frère que Dieu va glorifier, le Seigneur vous fait remise du tiers de l'expiation que vous aviez à subir. »



## Nouvelles de Rome



**L**es Souverains à Rome. — Dans le rayonnement et la fraîcheur de sa jeunesse renouvelée le Saint-Siège attire tout à lui. Des négociations actives se poursuivent actuellement entre la cour de Vienne et le Vatican. Elles ont trait à la visite que François-Joseph d'Autriche veut faire à Rome. On espère qu'elles auront un bon résultat. Le Vatican pré-

pare un cérémonial spécial. L'Empereur sera le premier souverain catholique venant à Rome depuis l'installation de la maison de Savoie au Quirinal. On annonce également que le Czar et la Czarine de Russie rendront visite à Pie X, le 25 du mois d'octobre, si toutefois les événements de Macédoine, en prenant une tournure plus grave, n'empêchent pas les souverains de faire ce voyage.

**La bonté de Pie X.** — Le renom de simplicité, de modestie et de bonté qui a précédé Pie X sur le siège de Pierre, ne fait que s'accroître de jour en jour et les journaux ne cessent de reproduire des traits nouveaux qui le font ressortir. Le Saint-Père vient d'inaugurer une série d'audiences publiques au peuple de Rome, dans les jardins du Vatican et en cas de mauvais temps, dans les galeries du palais. Plusieurs usages imposés jusqu'à présent par l'étiquette sont mis de côté par le Pape, malgré les protestations de sa cour. C'est ainsi que, rompant avec un vieil usage qui obligeait le Pape à manger seul, Pie X a presque chaque jour des invités à sa table. A un prélat qui se permit une observation, le Pape répondit : « Il est bon que le Pape se mette en contact avec tous et une conversation tenue à table vaut une audience. »

**L'Encyclique.** — Le Saint Père vient de publier sa 1<sup>re</sup> Encyclique, dans laquelle il trace le programme de son Pontificat. Il le résume en un mot : « Rénover toutes choses en Jésus-Christ. » Le Pape insiste sur le dévouement que les catholiques doivent donner aux œuvres, spécialement à l'enseignement de la jeunesse.

**Statistique de l'Ordre.** — Le recensement fait à l'occasion du Chapitre Général tenu cette année fournit un chiffre total de 16,482 religieux pour l'Ordre des Frères-Mineurs. Plus de 4,000 travaillent dans les missions. Le tableau donné par les *Acta Ordinis* nous montre que la Province de l'Ordre la plus nombreuse est celle de Saxe qui compte 573 religieux ; au second rang vient la Province romaine avec 494 religieux, puis celle du Sacré-Cœur, aux États-Unis, qui en a 476. Malgré les ruines accumulées aux Philippines, la Province de ces Iles compte encore 351 Frères-Mineurs. Les Provinces les plus riches en novices, au moment du Chapitre, étaient la Province de France et la Province du Sacré-Cœur aux États-Unis, avec chacune 22 novices clercs. C'est donc aux jours de sa plus belle floraison que la chère Province de France a été frappée et dispersée. Si la persécution dure, on pourra peut-être bientôt la comparer, elle et les autres Provinces françaises, aux Provinces du Mexique que la statistique

nous montre  
au chiffre de  
neurs peuplai  
**Le Jubilé**  
le Souverain  
chargée de pr  
50<sup>e</sup> anniversai  
Conception.  
traces de Léon  
sentiments de  
dans les viciss  
plus d'autres s  
intercession de  
des chrétiens.  
et Vivès la con  
la bénédiction  
une prière en l'  
300 jours d'ind



Ch

**L**a fa  
che,  
eu li  
torit  
tive sur la maiso  
tabilités catholiqu  
Si nos lecteurs  
meure voici la d  
dance de l'Unive  
La maison bla

nous montre presque anéanties à la suite des révolutions, et réduites au chiffre de 10, 15, 17 religieux, alors qu'auparavant les Frères-Mineurs peuplaient son sol d'apôtres et de Saints.

**Le Jubilé de l'Immaculée Conception.** — Le 8 septembre le Souverain Pontife adressa une lettre à la commission cardinalice chargée de préparer des solennités convenables pour fêter en 1904 le 50<sup>e</sup> anniversaire de la définition, par Pie IX, du dogme de l'Immaculée Conception. Pie X écrit qu'il se fait un devoir de marcher sur les traces de Léon XIII, de sainte mémoire, qu'il est pressé de mêmes sentiments de dévotion pour la Très Sainte Vierge et « persuadé que dans les vicissitudes des temps que nous traversons, il ne nous reste plus d'autres soutiens que ceux du Ciel, et entre autres, la puissante intercession de cette Vierge bénie qui fut en tout temps, le secours des chrétiens. » Il confirme donc aux Cardinaux Rampolla, Ferrata et Vivès la commission à eux confiée par Léon XIII et leur donne la bénédiction apostolique. En même temps le Saint-Père promulgue une prière en l'honneur de Marie Immaculée, à laquelle il attache 300 jours d'indulgences.

ROMANUS.



## Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

**L**a famille de Pie X et le Tiers-Ordre. — Dimanche, 27 septembre, à Rièse, le village natal de Pie X, a eu lieu, avec une grande solennité, en présence des autorités municipales, la pose d'une plaque commémorative sur la maison où est né le Pape. Un pèlerinage à Rièse des notabilités catholiques de la Vénétie a été organisé pour la circonstance.

Si nos lecteurs veulent faire connaissance avec cette humble demeure voici la description qu'en faisait récemment une correspondance de l'*Univers*.

La maison blanche, à un étage, portait encore, dans l'embrasement



d'une fenêtre au-dessus de la porte, le décor de verdure qu'on lui fit le jour où Pie X fut couronné.

Mais, comme ses habitants, d'ailleurs, elle n'a rien perdu de sa simplicité séduisante.

Dans le salon — si l'on donne ce nom conventionnel à la petite salle où l'on nous introduit — une table, quelques chaises, un sofa fort décent mais sans rien de luxueux ; c'est tout l'ameublement. Sur le sofa, une belle photographie du patriarche de Venise, faite l'an dernier, croyons-nous, attend d'être fixée à la muraille ; sur la table, est ouvert un registre, où les visiteurs apposent leurs noms ; il a dû déjà être renouvelé. Ni tapis, ni tentures, ni bibelots. On sent que rien n'a été changé dans cet intérieur quand le frère aîné est devenu évêque, puis cardinal et patriarche, et que rien ne s'y modifie, aujourd'hui qu'il est devenu Pape.

Avec un aimable empressement, l'on nous accorde de voir la chambre où naquit Pie X. Cette toute petite salle sans meubles, — car, sans doute par un sentiment de respect religieux, nul n'y habite, — n'a pas besoin de description.

Deux cadres y sont restés appendus ; les deux images pieuses qu'ils renferment arrêtent notre attention ; elles sont, certes, d'une extrême simplicité, mais les souvenirs qu'elles réveillent sont significatifs, ils constituent des traits de mœurs.

C'est le père de Pie X, Jean-Baptiste Sarto, qui fixa cette « Sainte Famille » à l'endroit où elle est encore — au-dessus du lit conjugal, — quand le modeste ménage s'installa.

C'est la mère du Pape, Marguerite Sanson qui attacha au mur qui fait vis-à-vis, ce « Saint François d'Assise. »

*La nonna era francescana* (notre grand'mère était Tertiaire de saint François) nous dit à ce propos la nièce de Pie X. Et je devais apprendre de plus, du curé de Rièse, que l'excellent village compte, de temps immémorial, un nombre considérable de Tertiaires. Le lecteur se souvient sans doute que « don Giuseppe » comme on appelait Pie X à Salzano, imprima dans cette paroisse une vive impulsion au Tiers-Ordre franciscain. L'on m'a raconté depuis, et c'est un témoin immédiat qui me parlait, comment, aux fêtes franciscaines, l'évêque de Mantoue ne manqua jamais d'aller de grand matin, dans une église où se donnait aux Tertiaires l'absolution générale, pour écouter leurs confessions.

Congrès du Tiers-Ordre à Louvain. — Les nombreuses et

importantes I  
ment un cong  
Quatorze cen  
renforcés de 4  
de la Fratéri  
des fêtes du C  
Le Président  
tentions et la  
ce jour, et qui  
Après ce dis  
Verhaere, nota  
diocésain, Olt  
seur à l'Univer  
Tous font re  
à la cause de la  
les membres fo  
corrompues. I  
Fraternités de  
pour gagner à

**F**raternité  
septembre  
canonique  
de nos Pères ré  
d'exil, vient ce  
sanctification de  
Sa parole a été  
tention ; les ex  
de l'après-midi o  
gle dans tous les  
Règle qui fait le  
qu'avec le secou  
bien dans notre  
Le vendredi,  
Berchmans.  
Le samedi a e  
tantes, spectacle  
Le Dimanche,

importantes Fraternités de l'Archidiocèse de Malines ont tenu récemment un congrès, à Louvain, au collège des RR. PP. Joséphites. Quatorze cents délégués d'Anvers, Lierre, Malines, Turnhout, etc. etc. renforcés de 400 Tertiaires de Louvain et d'une nombreuse délégation de la Fraternité de Saint-Trond, se sont réunis dans la grande salle des fêtes du Collège qu'ils remplissaient entièrement.

Le Président de l'assemblée ouvre la séance et expose le but, les intentions et la nécessité de congrès dans le genre de celui qui a lieu en ce jour, et qui sont spécialement recommandés par N. S. P. le Pape.

Après ce discours, fréquemment applaudi, prennent la parole MM. Verhaere, notaire à Hoboken, le chanoine Muyltermans, inspecteur diocésain, Olbrechts, étudiant à Malines, Vliebergh, avocat, professeur à l'Université, Rosseeuw, représentant à Tirlemont.

Tous font ressortir les immenses services rendus par le Tiers-Ordre à la cause de la religion : groupés sous la bannière du Pauvre d'Assise, les membres forment une armée d'élite destinée à réformer les mœurs corrompues. Les orateurs se plaisent à constater l'état florissant des Fraternités de Tertiaires et invitent les membres à redoubler d'ardeur pour gagner à la pratique de la religion la classe ouvrière.

#### CANADA

**F**raternité de Notre-Dame des Anges. — Du treize au vingt septembre courant ont eu lieu la retraite annuelle et la visite canonique de notre fraternité. Cette retraite a été prêchée par un de nos Pères récemment arrivés de France, qui, avec ses compagnons d'exil, vient continuer dans notre cher Canada, l'œuvre de la sanctification des âmes.

Sa parole a été écoutée avec recueillement et une respectueuse attention ; les exercices ont été régulièrement suivis. Les entretiens de l'après-midi ont été spécialement consacrés à l'explication de la Règle dans tous les détails, et comme c'est l'accomplissement de cette Règle qui fait les véritables enfants de saint François, il faut espérer qu'avec le secours de la grâce, ces entretiens produiront un grand bien dans notre Fraternité.

Le vendredi, le Chemin de la Croix a été prêché par le R. P. Berchmans.

Le samedi a eu lieu la communion générale de toutes les retraitantes, spectacle toujours grand et imposant.

Le Dimanche, 20 septembre, s'est terminée cette retraite : il y a eu

bénédition du T. S. Sacrement et aussi bénédiction papale. Toutes se sont retirées le cœur rempli d'un nouveau courage et bien résolues à travailler avec plus d'ardeur à la perfection que doit atteindre tout véritable enfant de saint François. Retraitante.

**Saint-Philippe d'Argenteuil, diocèse d'Ottawa.** — Après une retraite de huit jours prêchée par des RR. PP. Capucins une Fraternité du Tiers-Ordre a été érigée sous le nom de sainte Rose de Viterbe.

Trente personnes ont pris l'habit pour se joindre aux vingt-cinq Tertiaires isolés qu'il y avait auparavant.

Ont été élues : Supérieure, Dme Dominique Lalonde ; assistante, Dme Vve Vincent Blais ; Maitresse des novices, Delle Domitilde Laurin.

**Fraternité de Saint-Narcisse, Champlain.** — Les Tertiaires de la paroisse de Saint-Narcisse ont eu de belles fêtes à l'occasion de la Visite Canonique de la Fraternité par le Rév. Père Frédéric de Ghyvelde.

Le Rév. Père arriva à Saint Narcisse, vendredi (le 18 sept.). A 2 hrs. de l'après-midi il y eut réunion des Tertiaires à l'église. Le Rév. Père fit le sermon, donna l'ordre des exercices, et ensuite on chanta un salut. Le lendemain la messe de la visite eut lieu à 9 hrs. Après la messe, le sermon. A 2 hrs. nouvelle réunion des Tertiaires, sermon et bénédiction du T. S. Sacrement. Le Rév. Père invita tous les Tertiaires à se présenter au tribunal de la pénitence afin de faire la Communion générale le dimanche qui coïncidait avec la fête des SS. Stigmates de saint François. Les désirs du bon Père furent accomplis, la communion fut très nombreuse, sinon générale. A l'occasion de la fête des SS. Stigmates de saint François, le Rév. Père donna après la messe de 7 hrs. l'absolution générale.

Tous les exercices de la visite furent suivis par une assistance très nombreuse.

Dans ses instructions, le Rév. Père mit en évidence les principaux points de la Règle ; il s'efforça de faire aimer davantage cette sainte Règle et de la faire observer avec le plus de fidélité possible.

Un membre du Discretioire.

**Saint-Roch de Québec.** — Cette année-ci le R. P. Gardien a tenu à honneur de faire lui-même la Visite canonique à notre florissante Fraternité, du 13 au 20 septembre. Elle a été suivie avec beaucoup de ferveur et s'est terminée par le pèlerinage à Sainte-Anne de

Beaupré. Ce triomphe. Pa sion depuis l' fin de saison tendu a occa ne l'ayant pas au convoi. La dix-sept wago siasme, quel e maturge tout naturellement autre bonheur solennelle cha procession. 7 grande démon bord l'Union Beauport avec Les rangs étai s'étale devant pèleins n'étaie de la processio tée avec tant d saisisant effet grandiose ovati étaient appelés les stations qu croix qui domir à chaque stati que sorte au dr il était temps de Après la bénéd saintes reliques l'aller fut entière ches joyeuses so nis encore une f ficat et des prièr le Père prédicat ment de ces huit journée de notre

Beaupré. Celui-ci n'a pas été seulement un succès mais bien un triomphe. Partis comme de coutume en grand habit et en procession depuis l'église jusqu'à la gare, nous sommes tout étonnés en cette fin de saison de nous trouver encore plus de 1200 ! Ce nombre inattendu a occasionné un léger retard pour le départ, l'administration ne l'ayant pas prévu, il fallut au dernier moment ajouter des voitures au convoi. Lorsqu'il se mit en marche il emportait vers Sainte-Anne dix-sept wagons bien remplis. Il n'est pas besoin de dire quel enthousiasme, quel entrain y régnaient. Au Sanctuaire de la grande Thaumaturge tout était si parfaitement organisé qu'on passait comme tout naturellement d'un exercice à l'autre, c'est-à-dire d'un bonheur à un autre bonheur. Après la messe de communion et le déjeuner, messe solennelle chantée par le chœur du Tiers-Ordre, suivie de la grande procession. Trois autres pèlerinages s'étaient joints pour cette grande démonstration à celui de la Fraternité de Saint-Roch. D'abord l'Union de Saint Joseph de Saint-Sauveur, le pèlerinage de Beauport avec sa garde et sa fanfare, enfin celui de l'Ange-Gardien. Les rangs étaient serrés et pourtant les vastes allées du parterre qui s'étale devant la Basilique étaient absolument remplies. Les derniers pèlerins n'étaient pas encore sortis de la nef sainte que déjà la tête de la procession attendait pour y pénétrer. La bure franciscaine, portée avec tant de dévotion et d'amour par les Tertiaires, était du plus saisissant effet au milieu de la majestueuse procession. Après cette grandiose ovation à la Bonne sainte Anne, les pèlerins de Saint-Roch étaient appelés à suivre le chemin de croix solennel, prêché devant les stations qui s'échelonnent dans le cimetière jusqu'à la grande croix qui domine tout le panorama du pèlerinage. Le P. Désiré sut à chaque station émouvoir ses auditeurs et les faire assister en quelque sorte au drame du Calvaire. Quand le chemin de croix fut fini il était temps de se rendre à la Basilique pour le dernier exercice. Après la bénédiction du Très Saint Sacrement et la vénération des saintes reliques on reprenait le chemin de Québec. Le retour comme l'aller fut entièrement occupé par les prières et les chants. Les cloches joyeuses sonnèrent à Saint-Roch le retour du pèlerinage. Réunis encore une fois à la fin de cette journée, après le chant du *Magnificat* et des prières qui dans le cérémonial clôturent la sainte Visite, le Père prédicateur donne la Bénédiction papale, digne couronnement de ces huit jours de recueillement et de prière et de cette belle journée de notre pèlerinage

TE

le. Toutes  
ien résolues  
teindre tout  
itante.

a. — Après  
apucins une  
sainte Rose

x vingt cinq

; assistante,  
e Domitilde

— Les Ter-  
êtes à l'occa-  
v. Père Fré-

18 sept.). A  
l'église. Le  
t ensuite on  
lieu à 9 hrs.  
on des Ter-  
e Rév. Père  
e la pénitence  
coïncidait avec  
du bon Père  
mon générale.  
çois, le Rév.  
ale.

assistance très

les principaux  
ge cette sainte  
ssible.

isrétoire.  
P. Gardien a  
à notre floris-  
vie avec beau-  
sainte-Anne de



---

## Les Frères-Mineurs aux Trois-Rivières

---

L'histoire des Frères Mineurs en Canada est réellement trop peu connue. Cependant leur séjour à Québec et à Montréal a déjà été, maintes fois, le sujet d'études, dont plusieurs sont remarquables. Mais peu ont cherché à suivre les Fils du Pauvre d'Assise dans la cité de Lavolette, où pourtant leurs faits et gestes ne sont pas moins intéressants qu'ailleurs.

Il semble qu'un court aperçu sur ce point de l'histoire franciscaine en Canada est de toute actualité, maintenant que les Frères-Mineurs, avec la bénédiction du digne Evêque des Trois-Rivières, travaillent à renouer dans cette cité la chaîne séraphique brisée par plus de 130 ans.

Trois-Rivières n'était encore qu'un poste de sauvages et déjà les Frères-Mineurs, connus au pays sous le nom de Récollets, se trouvaient sur les lieux de sa future enceinte, occupés à la conversion des Sauvages et à l'instruction des quelques Français qui les avaient précédés pour la traite.

Depuis deux mois seulement les premiers missionnaires du Canada étaient arrivés à Québec, lorsque les Père Denys Jamay et Joseph LeCaron montèrent aux Trois-Rivières où le Père Jamay s'arrêta peu de temps. Mais il eut soin d'y laisser le Père LeCaron, avec ordre d'y fonder une mission fixe et stable. Ce zèle missionnaire « y resta avec les Français soit pour leur administrer les sacrements, soit pour s'instruire des manières et de la langue des Sauvages afin d'être en état de satisfaire au désir passionné qu'il avait de leur annoncer l'Evangile. Il y bâtit à la faveur des Français et Sauvages une maison et une chapelle pour commencer la mission sédentaire que le Père Denys Jamay lui avait ordonné d'établir avant son départ. Il y dressa un autel, orné selon la pauvreté d'un lieu champêtre et sauvage, et eut l'honneur d'y célébrer la Sainte Messe le 26 juillet 1615 avec une dévotion sensible. » (1) En même temps que ces lignes nous font connaître le premier Frère-Mineur missionnaire aux Trois-Rivières, elles nous révèlent une date dont le souvenir doit être cher à tout cœur canadien, celle de la première messe dite en cet endroit,

(1) Leclercq., 1<sup>er</sup> établis. de la foi.

L  
en la fête de  
le 24 juin, et  
à Québec. N  
Fils de Franç  
de ces glorie  
avec amour!

Peu de te  
Frères sur les  
les indigènes  
partagèrent le  
part qui en r  
au P. Denys

En 1617, le  
chargea le Fr  
religieux s'ac  
la tâche, au r  
Charles Lang  
les PP. Dolbe  
en sorte que  
mission perma  
ces, fut prise  
un temps trib  
cet événement

Près de troi  
reparut sur les  
quait à ce reto  
que les Canad  
gieux, durent s  
lonie ne revire  
porte dans ses  
lité, d'où lui vi  
sur le cœur de

Le peuple c  
missionnaires.  
arrivée, il y eu  
marques de joi  
étaient désirés  
veaux renforts

(1) Leclercq., 1

en la fête de sainte Anne, comme précédemment avait été célébrée, le 24 juin, en la fête de saint Jean-Baptiste, la première messe dite à Québec. Ne semble-t-il pas que Dieu a voulu, par le ministère des Fils de François, mettre la colonie, dès son berceau, sous la tutelle de ces glorieux patrons que le peuple Canadien-Français invoque avec amour !

Peu de temps après, le Père LeCaron alla se concerter avec ses Frères sur les moyens les plus propres pour conquérir à Jésus-Christ les indigènes de ces vastes contrées. Emportés par leur zèle, ils se partagèrent le pays, sans s'effrayer de la trop grande étendue de la part qui en revenait à chacun. La mission des Trois-Rivières échut au P. Denys Jamay.

En 1617, le P. LeCaron, devenu supérieur des missions en Canada, chargea le Frère Duplessis de la mission des Trois-Rivières ; ce bon religieux s'acquitta de ses fonctions avec zèle et succès et mourut à la tâche, au regret de toute la colonie. Il fut remplacé par le Frère Charles Langoisseux. Entre temps la mission fut aussi visitée par les PP. Dolbeau, Huet, Poulain, Sagard et De La Roche Daillon ; en sorte que cette mission s'affermir de plus en plus et devint une mission permanente ; quand en 1629, la colonie, faible et sans ressources, fut prise par des pirates au service de l'Angleterre et devint pour un temps tributaire de cette nation. Un des résultats funestes de cet événement fut l'expulsion de la colonie, de tous les religieux.

Près de trois ans plus tard le Canada fut restitué et la France reparut sur les bords du Saint-Laurent. Mais quelque chose manquait à ce retour. On avait bien remarqué la robe noire du Jésuite que les Canadiens, privés, pendant ces trois années, des secours religieux, durent saluer avec bonheur ; mais les bons habitants de la colonie ne revirent pas la robe de bure du Frère-Mineur, cette robe qui porte dans ses plis le cachet du peuple par sa pauvreté et son humilité, d'où lui vient en partie cette attraction salutaire qu'elle exerce sur le cœur de tous, des humbles et des petits surtout.

Le peuple canadien attendit longtemps le retour de ses premiers missionnaires. Ils reparurent enfin, dans le mois d'août, 1670. A leur arrivée, il y eut un « grand concours des habitants avec toutes les marques de joie que l'on pouvait attendre d'un pays où nos Pères étaient désirés avec empressement depuis tant d'années. » (1) De nouveaux renforts arrivèrent l'année suivante ; aussi les Récollets purent

(1) Leclercq., 1<sup>er</sup> établis. de la foi.

bientôt se dire près à reprendre leurs anciennes missions. Le couvent de Québec fut relevé de ses ruines, puis on pensa aux Trois-Rivières. « Nos Pères avaient occupé durant dix années la mission des Trois-Rivières ; Dieu voulut au moins nous donner la consolation depuis notre retour au Canada de reprendre cette mission qui n'était alors remplie de personne. Le P. Hilarion Guesnin y avait fait quelque séjour ; le Père Claude Moreau lui succéda. Ce bon religieux... jeta les fondements de cette mission et d'un établissement formé, que nous avons eu peu d'années après par la piété des sieurs Crevier et Pépin. » (1) Le P. Hilarion était aux Trois-Rivières dès le mois de janvier 1671 ; le P. Claude y arriva dans les derniers mois de la même année. Ils y remplirent les fonctions curiales. Le P. Claude Moreau quitta la mission dans le courant de 1674 pour aller continuer en Acadie les missions des Pères Récollets de la Province d'Aquitaine. Il fut remplacé par le P. Martial Limozin auquel succéda en 1677 le Père Gabriel De La Ribourde jusqu'en janvier 1678. Le P. Zénoble Membré desservit alors momentanément la paroisse, en attendant l'arrivée du Père Xiste Le Tac, qui eut lieu en février 1678. Déjà les Trifluviens, désireux de voir les Récollets se fixer solidement au milieu d'eux, leur avaient concédé des terrains. Le Père Le Lac y fit construire une maison pour les missionnaires. Ce n'était là pourtant qu'un édifice provisoire qui devait faire place plus tard à un couvent régulier. Le Tac exerça les fonctions curiales jusqu'à la fin de 1680 et fut remplacé dans cette charge par le Père Luc Filiastre dont le séjour aux Trois-Rivières ne dura que deux ans.

De 1682 à 1693 les Récollets ne desservirent pas la mission et quittèrent même leur résidence pour accéder au désir de l'Evêque de Québec. Mais les habitants des Trois-Rivières redemandèrent leurs missionnaires avec instance, et vers 1692, Mgr de St Valier accéda à leur désir. Il permit aux Récollets de se bâtir un couvent qui fut commencé en 1693. Cette même année l'Evêque voulut voir par lui-même cet établissement et celui de Montréal. Après sa visite il écrivit au définitoire de la Province de Saint-Denys, en date du 15 octobre 1693 : « Je me suis fait une satisfaction particulière de monter au Montréal et aux Trois-Rivières pour voir les établissements que vos Pères y ont commencés. J'ai trouvé celui de Montréal bien plus avancé que l'autre et je dois rendre cette justice au Père

(1) Leclercq., 1<sup>er</sup> établis. de la foi,

LE  
Joseph, qui  
Père Luc, qu  
autant qu'à M  
maison où on  
état de lui po  
fection que j'a  
de ses sueurs  
vertus. Ce fut  
moins vénéré  
Anne de Beat  
les établisseme  
mina sa vie de  
du couvent de  
ouvrit les port  
« il n'y eut qu'  
plus beau titr  
saint. » (1) Il  
sépulcre devin  
Le Père Lu  
premier supérie  
de Saint-Valier  
qu'il administra  
jours les seuls  
leur zèle s'étend  
environnantes  
propre main da  
leur dévouement  
res furent auss  
arrivées en cett  
toujours dans l  
le feu dévastate  
vouées, « nos  
retrouvèrent ur  
Récollets » (2),  
rent dans une  
Ursulines occup

(1) Hist. du mon

(2) Hist. du mon

Joseph, qui en a pris soin, qu'il m'a autant surpris qu'édifié... Le Père Luc, qui prend soin de celui des Trois-Rivières n'a pu en faire autant qu'à Montréal... on ne laisse pas d'y avoir une église et une maison où on peut vivre régulièrement. Je souhaite être bientôt en état de lui pouvoir donner quelques marques de la bienveillance et affection que j'ai pour cet établissement. » (1) Un saint religieux arrosa de ses sueurs ce nouveau monastère et l'embauma du parfum de ses vertus. Ce fut le Frère Didace Pelletier, si aimé de tous alors, non moins vénéré aujourd'hui. Ce bon Frère convers, enfant de Sainte-Anne de Beaupré, prit part comme charpentier aux travaux de tous les établissements des Récollets en Canada à cette époque. Il termina sa vie de travail, de prière et de vertu, en construisant l'église du couvent des Trois-Rivières. Il fut atteint d'une pleurésie qui lui ouvrit les portes de la vie glorieuse le 21 février 1699. A sa mort « il n'y eut qu'une voix pour glorifier le pauvre Frère et lui donner le plus beau titre que l'on puisse donner à un homme, le nom de saint. » (1) Il fut inhumé dans l'église de son Ordre et bientôt son sépulcre devint glorieux.

Le Père Luc Filiastre, après avoir dirigé les travaux, devint le premier supérieur de ce couvent régulier. C'est à lui aussi que Mer de Saint-Valier confia de nouveau la paroisse des Trois-Rivières, qu'il administra jusqu'en 1696. Depuis lors les Récollets furent toujours les seuls desservants de cette paroisse jusqu'en 1776. Mais leur zèle s'étendait plus au loin et rayonnait sur toutes les bourgades environnantes de chaque côté du fleuve, et leurs noms écrits de leur propre main dans les registres, sont là, témoins de leur activité et de leur dévouement au salut des âmes. Les Récollets des Trois-Rivières furent aussi chargés de la communauté des Dames Ursulines arrivées en cette ville en 1697. Ces deux communautés vécurent toujours dans une grande et sainte cordialité. Et quand, en 1752, le feu dévastateur eut réduit en cendres l'asile de ces religieuses dévouées, « nos Mères, au nombre de 10 professes, et deux novices, retrouvèrent un véritable chez soi dans la maison des RR. PP. Récollets » (2), tandis qu'eux-mêmes par charité pour elles, se retirèrent dans une maison particulière durant les dix-huit mois que les Ursulines occupèrent leur couvent.

(1) Hist. du monastère des Ursulines des Trois-Rivières. Vol. 1, p. 210.

(2) Hist. du monastère des Ursulines des Trois-Rivières. Vol. 1, p. 273.



La perte du Canada par la France, en 1760, eut des suites très graves pour les Récollets des Trois-Rivières. Dès 1762, avant même le traité de Paris, l'autorité protestante des vainqueurs s'empara de leur église et l'ouvrit au culte anglican ; tandis que les troupes envahissaient le couvent et que le gouverneur militaire des Trois-Rivières y faisait tenir des assemblées. Devant cet état de choses, les Récollets, qui venaient aussi de recevoir la défense expresse de se recruter, tentèrent cependant de se maintenir chez eux. Ils gardèrent la paroisse jusqu'en 1776 ; le Père Isidore Marsolet (1) en fut le dernier curé de son Ordre ; il eut pour successeur « Messire Benjamin-Nicolas Mailloux. » Le couvent, en partie occupé, depuis 1768, par un ministre anglican dont le voisinage était cruel pour les Récollets en raison de la double apostasie perpétrée par ce fils de Bélial, dut être abandonné plus tôt. Cependant, en novembre 1773, le Père Isidore, assistant à Bécancour aux obsèques du Père N. Couturier, se qualifie encore de « supérieur des Récollets des Trois-Rivières. » Dernier curé Récollet de la paroisse, ce Père fut donc aussi le dernier supérieur du couvent de son Ordre en cette cité.

Mais avant de dire à leur saint asile un adieu qu'ils prévoyaient sans doute devoir être éternel pour eux, les Récollets prirent soin d'enlever ce qu'ils purent, surtout les objets sacrés ou pieux de l'église. « Des débris furent apportés à notre maison par les citoyens de la ville, écrit Mère Baby de Thérèse de Jésus, Ursuline, ils ne valaient rien. Le plus beau et le meilleur ayant été transporté à leur maison de Québec, à l'exception d'un tabernacle doré que M. le Grand Vicaire Saint-Onge nous a vendu six cents livres dont lui-même a remis le montant au Père Bérée. » (2)

« Ces bons Pères, en s'éloignant des Trois-Rivières ne laissaient pas de richesses derrière eux ; mais ils emportaient, ce qu'on ne pouvait leur enlever : les mille bénédictions de la reconnaissance populaire et la gloire de la pauvreté religieuse. » (3) Les Trifluviens eurent bien du chagrin au départ de leurs Pères, et reçurent avec peu d'enthousiasme le prêtre dévoué qui leur succédait ; en sorte que l'Evêque de

(1) Le P. Isidore Marsolet fit ses études au Petit séminaire de Québec, fut ordonné prêtre le 22 septembre 1742. Exerça le saint ministère en divers endroits en particulier aux Trois-Rivières où il fut supérieur de son Ordre et au Cap de la Madeleine.

(2) Hist. du monastère des Ursulines des Trois-Rivières. Vol. 1, p. 433.

(3) Idem...

Québec, Mgr  
possibilité où  
bons offices p  
en 1777, le ré  
mais à moins  
pourra peut-êt  
possible qu'ils

Dès que les  
fisqué par les  
pour les greffe  
fut affectée au  
protestant. Ce

Les Trifluvi  
gouvernement  
vacance où al  
1821, au comte  
les citoyens et  
liberté de nous

Votre Excell  
un bill d'appro  
ville, nous nous  
cette appropriat  
monastère qui c  
palais de Justice

Ce monastère  
aumônes et offra  
pour servir de lo  
et qui ont été en  
paroisse jusqu'à  
sujets de sa Maj  
ment entretenu c  
garçons de cette

Nous prenons  
rendre cet établi  
serve à loger les  
nous procure une  
Le gouverneur

(1) Cahier des déli

Québec, Mgr Briand, dut leur écrire pour leur faire comprendre l'impossibilité où étaient les Récollets de continuer auprès d'eux leurs bons offices passés. « Nous souhaitons très sincèrement, leur disait-il en 1777, le rétablissement des RR. PP. Récollets aux Trois-Rivières, mais à moins que le gouvernement ne change de sentiment, ce qui pourra peut-être arriver et je le désire de tout mon cœur, il n'est pas possible qu'ils y mettent des prêtres religieux. » (1)

Dès que les Récollets furent partis, le couvent fut totalement confisqué par les autorités anglaises et transformé en prison, en logement pour les greffiers et en cours pour la justice. Une partie de l'église fut affectée au même usage ; l'autre partie servait toujours au culte protestant. Cet état de choses dura jusqu'en 1821-1822.

Les Trifluviens, qui voyaient toujours avec peine l'usage que le gouvernement faisait du monastère des Récollets, profitèrent de la vacance où allait se trouver ce couvent pour adresser, le 10 avril 1821, au comte Dalhousie, gouverneur, la pétition suivante : « Nous les citoyens et habitants de la ville des Trois-Rivières... prenons la liberté de nous approcher de Votre Excellence... , etc... »

Votre Excellence ayant bien voulu donner la sanction royale à un bill d'appropriation destiné à achever le palais de justice de cette ville, nous nous permettons de lui faire observer qu'en conséquence de cette appropriation, l'ancien monastère des Récollets de cette ville, monastère qui depuis plus de cinquante ans a servi de prison et de palais de Justice, va devenir sous peu vacant et sans emploi.

Ce monastère a été autrefois érigé au moyen des souscriptions, aumônes et offrandes des anciens habitants de cette ville et paroisse pour servir de logement aux religieux sus-nommés qui devaient être et qui ont été en effet les seuls curés et desservants de cette ville et paroisse jusqu'à l'époque où nous sommes devenus les heureux sujets de sa Majesté Britannique. Les mêmes religieux ont constamment entretenu dans leur monastère une école gratuite pour les petits garçons de cette ville.

Nous prenons donc la liberté de supplier Votre Excellence de rendre cet établissement à sa première institution ; c'est-à-dire qu'il serve à loger les curés et desservants de cette ville et paroisse et nous procure une salle d'école et le logement d'un maître... »

Le gouverneur fit répondre le 1<sup>er</sup> mai suivant ; « que la partie du

(1) Cahier des délibérations de la Fabrique des Trois-Rivières.

bâtiment qui joint l'église protestante doit nécessairement appartenir à cette église, dès qu'elle ne sera plus employée à l'usage auquel elle sert maintenant. » C'est ce qui arriva, et le couvent devint la résidence du ministre anglican.

Les usages divers auxquels on a fait servir le couvent des Récollets ont dû nécessiter bien des transformations à l'intérieur surtout. L'extérieur est encore assez bien conservé. Les murs, bâtis en belle pierre blanche et solide, ont résisté aux dépradations des hommes et du temps. A l'intérieur, la sacristie est peut-être ce qu'il y a de mieux conservé. L'église a encore son vieux plancher, peut-être aussi ses bancs, remarquables de vétusté, mais les peintures sont plus récentes, les vitraux suintent le protestantisme et le sanctuaire n'a plus d'autel. La Table sainte, où le Sauveur aimait à nourrir de sa chair ses amis fidèles, a fait place à une boiserie surmontée d'une petite barrière en fer ou en fonte, qui semble dire : « N'approchez pas, Jésus n'est plus dans son tabernacle, l'hérésie l'en a chassé. » On éprouve dans ce temple comme un frisson glacial à la vue de ces murs froids et dénudés, où plus rien ne parle à l'âme d'espérance et d'amour, et l'on en sort le cœur triste et navré.

Aujourd'hui cette église est de moins en moins fréquentée ; quelques familles seulement s'y rendent une fois la semaine. Il y a lieu d'espérer que ces murs encore solides verront, peut-être dans un avenir prochain, ces quelques familles s'éteindre ou se disperser, qu'alors les insignes sacrés du culte catholique reparaitront dans leur enceinte et qu'il sera permis à ce sanctuaire trop longtemps profané, de rendre à la piété des fidèles, comme une précieuse relique, les restes mortels du bon Frère Didace, qu'il doit recéler encore.

(A suivre).

FR. ODORIC-M. O. F. M.

« L'homme n'est en ce monde que comme un arbre planté de la main du Créateur, cultivé par sa sagesse, arrosé du sang de Jésus-Christ, afin qu'il porte des fruits propres au goût du maître, qui désire être servy en cecy principalement que de plein gré nous nous laissions gouverner à sa providence, qui mène les volontaires et traîne à force les réfractaires. »

(Saint François de Sales, *Epistres spirituelles.*)



Le



Et qu'on  
mêmes solen-  
sions ; cela es-  
dont la célébr-  
qu'on pourrai-  
religieux, ne  
il suffit pour s'  
de la fête pres-  
enfants de sair-  
D'abord, to-  
Fraternité des  
toutes les prép-  
la meilleure ;  
Tertiaires aux  
prière, leur atte-  
cateur, n'ont pu  
admirablement  
que laisse touj-

Cette fête s'  
pres. Dans la  
ventes commu-  
famille francisc-  
Mais déjà la  
Suivant l'antiqu-  
quement par no-  
circonstance de

appartenir  
auquel elle  
vint la rési-

es Récollets  
rtout. L'ex-  
tis en belle  
hommes et  
a de mieux  
tre aussi ses  
lus récentes,  
plus d'autel.  
air ses amis  
e barrière en  
us n'est plus  
uve dans ce  
roids et dé-  
our, et l'on

entée ; quel-  
Il y a lieu  
dans un ave-  
rser, qu'alors  
leur enceinte  
ané, de ren-  
e, les restes

D. F. M.

nté de la main  
Jésus-Christ,  
qui désire être  
ous laissons  
traîne à force  
rituelles.)

## Variété

### Le 4 octobre au couvent de Montréal



Le retour annuel de la fête si chère à tout cœur franciscain met dans les âmes des sentiments d'une allégresse chaque fois renouvelée, qui leur fait oublier pour un instant les préoccupations du jour, en les transportant à l'époque lointaine sanctifiée par la vie du Bienheureux Père.

Et qu'on ne croie pas que l'habitude de revoir sans cesse les mêmes solennités doit, à la longue, affaiblir la vivacité des impressions ; cela est vrai, peut-être, pour les anniversaires purement civils, dont la célébration ne produit souvent qu'un enthousiasme factice, qu'on pourrait appeler, de commande. Mais rien, dans nos offices religieux, ne fait éprouver cette impression énervante du déjà vu ; il suffit pour s'en convaincre pleinement d'avoir été l'heureux témoin de la fête presque sept fois séculaire, qui réjouissait les cœurs des enfants de saint François, le 4 octobre dernier.

D'abord, toute la semaine précédente avait été consacrée par la Fraternité des hommes aux exercices de la retraite annuelle. De toutes les préparations, ce fut certainement une des meilleures, sinon la meilleure ; je ne crois pas exagérer en disant que l'assiduité des Tertiaires aux réunions quotidiennes, leur ferveur soutenue dans la prière, leur attention à écouter la parole claire et persuasive du prédicateur, n'ont pas peu contribué à faire de leurs âmes autant de terrains admirablement propres à recevoir les douces et fortifiantes impressions, que laisse toujours après elle la fête de notre Séraphique Père.

Cette fête s'ouvrit le 3 octobre par le chant solennel des 1<sup>res</sup> Vêpres. Dans la matinée du 4, de nombreuses et, j'en suis sûr, ferventes communions réunirent à la sainte Table les membres de la famille franciscaine de Montréal.

Mais déjà la cloche nous appelle : il est l'heure de la grand'messe. Suivant l'antique tradition, les offices de ce jour sont célébrés uniquement par nos frères, les fils de saint Dominique, venus pour la circonstance de Saint-Hyacinthe et de N.-D. de Grâce.



Pendant que se déroulent, dans leur splendeur et leur imposante gravité, les différentes cérémonies de la messe, je ne puis m'empêcher de faire un retour sur le passé et de penser que Dominique et François peuvent aussi se réjouir dans le ciel : grâces à Dieu, les fils ont maintenu intact, à travers les âges, le lien d'affection qui unit autrefois leurs pères. C'est avec grande édification, nous l'avons entendu dire bien des fois, que le peuple chrétien voit se renouveler chaque année le touchant spectacle de ces deux Ordres n'en faisant plus qu'un dans une commune allégresse.

La soirée nous réservait encore de douces émotions. Le talent bien connu du Rév. M. Lecoq, supérieur des Messieurs de Saint-Sulpice, qui avait accepté de prononcer le panégyrique de notre Père, autorisait les fidèles à se réjouir à l'avance : aussi, bien avant l'heure des Vêpres, l'église était comble ; nous pouvons dire que notre espérance n'a pas été trompée. S'inspirant des paroles de saint Paul (1) l'orateur, dans une suite de magnifiques tableaux, nous fait voir comment François après avoir « bu à long traits à la coupe des plaisirs » s'est senti touché par la grâce, et a donné au monde le spectacle inouï d'un jeune homme, comblé de tout ce que le monde peut offrir de plus attrayant, renonçant à tout pour s'attacher uniquement à ce qu'il y a de plus méprisé.

Saint François, nous dit en substance le panégyriste, a réalisé « l'idéal absolu du renoncement » et alors que « naturellement l'homme désire la gloire, les plaisirs, les richesses », lui : il s'est plongé dans l'humilité, la souffrance, la pauvreté. Humble, il le fut, lui qui n'eut pas d'autre désir que « d'être ignoré, oublié et méprisé, miracle plus grand que celui de ressusciter un mort. »

Mortifié il le fut. Sa vie tout entière ne fut qu'une suite de souffrances ininterrompues. Il aima tellement la souffrance qu'il mérita, comme son Divin Maître, d'être crucifié dans sa chair.

Pauvre, il le fut jusqu'aux limites du possible ; nous le voyons s'attacher à la pauvreté comme à « la Dame de ses pensées » et pour

(1) Montrons-nous comme des ministres de Dieu... dans la gloire et l'ignominie ; comme des inconnus bien que connus ; comme mourants, et voici que nous vivons ; comme châtiés et non mis à mort ; comme tristes et cependant toujours joyeux ; comme n'ayant rien et possédant tout.

« Per gloriam et ignobilitatem, sicut qui ignoti et cogniti ; quasi morientes et ecce vivimus, ut castigati et non mortificati ; quasi tristes, semper autem gaudentes, tanquam nihil habentes et omnia possidentes. » II ad Corinthios-VI. 8-10.

imiter Jésus qui  
sur la croix, il  
tunique d'emp  
ronne son front  
de la joie parfa  
tout et règne su

Pour l'édifica  
ce qui ne nous  
plume ne pourr  
cative dont ce c  
nous disait qu'i  
de se ceindre d  
François et rev  
prenons mieux  
ve en sa propre  
il en a certaine

En terminant  
si chères au séra  
que la vie de sa  
tifs : Célano, le  
toutes les source  
d'exemplaires, et  
plus beau, plus c  
à la piété ; on f  
plus beau livre :  
pas. Ce souhait r  
fussions pas mer

Après le serm  
res prescrites per

La cérémonie  
couronnement d  
me temps la retr  
supérieure fut rés  
dignes de cette p  
de la place. Les  
tenter des galerie

Devant cet aut  
couvent réunis d  
leur piété filiale r

imiter Jésus que la pauvreté, en épouse fidèle, accompagna jusque sur la croix, il voulut lui aussi recevoir sa sœur la mort, revêtu d'une tunique d'emprunt. Mais aussi quelle récompense ! la gloire couronne son front humilié, sa vie paraît triste et il a en propre le secret de la joie parfaite, il n'a rien : il méprise tout, et voilà qu'il possède tout et règne sur la nature.

Pour l'édification de nos lecteurs, nous voudrions pouvoir tout citer, ce qui ne nous est malheureusement pas possible. Du reste, aucune plume ne pourra rendre l'accent de conviction, la chaleur communicative dont ce discours fut imprégné d'un bout à l'autre. L'orateur nous disait qu'il n'est pas donné à tous de revêtir l'habit de bure et de se ceindre d'une corde, mais qu'on peut être le disciple de saint François et revêtir son esprit dans toute situation ; nous le comprenons mieux que jamais, car il nous en a donné la meilleure preuve en sa propre personne : s'il n'a pas l'habit d'un Frère Mineur, il en a certainement l'âme et la piété filiale.

En terminant, préoccupé lui aussi du bien de ces âmes qui furent si chères au séraphique Patriarche, l'orateur exprime un souhait, c'est que la vie de saint François, telle qu'elle a été écrite par les primitifs : Célando, le Frère Léon, les trois compagnons etc., ainsi que toutes les sources de l'histoire franciscaine, soient tirées à des milliers d'exemplaires, et répandues à profusion dans le monde, car rien n'est plus beau, plus chrétien, plus catholique, plus propre à élever les âmes à la piété ; on peut en dire ce qui a été dit de l'Imitation : c'est le plus beau livre sorti d'une plume humaine, l'Évangile n'en venant pas. Ce souhait répond trop bien à tous les vœux pour que nous n'en fassions pas mention, avec le désir de le voir se réaliser au plus tôt.

Après le sermon eut lieu le salut solennel et la récitation des prières prescrites pendant le mois du Rosaire.

La cérémonie du *Transitus*, qui commença à 7 h.  $\frac{1}{2}$ , fut le digne couronnement de cette journée. Comme elle devait clôturer en même temps la retraite de la Fraternité, la nef tout entière de l'église supérieure fut réservée aux Frères : il faut ajouter qu'ils se montrèrent dignes de cette préférence en prenant place... partout où il y eut de la place. Les Dames, très nombreuses, elles aussi, durent se contenter des galeries.

Devant cet auditoire, qui comprenait de plus tous les Religieux du couvent réunis dans le sanctuaire, et les fils de saint Dominique que leur piété filiale retient chaque année auprès du lit de mort du Séra-

phique Père, le Rév. P. Aimé, prédicateur de la retraite, dit des choses si intéressantes et si pratiques, que nous ne pouvons les passer sous silence.

La mort des Saints, la mort de saint François, tel fut le sujet traité. Ce qui rend la mort si pénible et si triste, ce qui nous en inspire tant d'horreur, c'est que pour la plupart des hommes, elle se présente dans des conditions qui ne sont pas des plus rassurantes. Suit alors un tableau très saisissant des causes qui font ordinairement de la mort une source d'angoisses : la séparation, le dépouillement, le brisement des affections, l'horreur du tombeau et surtout le jugement ; toutes choses qui pour les Saints, n'ont pas de raison d'être, car la mort, pour eux, est l'union définitive avec Celui là seul qu'ils ont tant aimé, elle est l'acquisition de trésors infinis, d'affections indestructibles, de joies sans fin, de récompenses sans mesure.

Ce qui rend particulièrement remarquable à ce point de vue la mort de saint François, et ce qui justifie nos chants d'allégresse, c'est que l'extraordinaire renoncement qu'il a pratiqué pendant sa vie est pour lui de gage d'un bonheur équivalent.

Conclusion pratique que nous recommandons aux méditations de tous nos lecteurs : la mesure de notre joie au moment suprême de la mort, sera la mesure des efforts que nous aurons faits pour conformer notre vie à celle de notre Bienheureux Père.

Vient ensuite la cérémonie proprement dite du *Transitus*, que tous les Tertiaires connaissent et qui leur laisse chaque fois une si touchante et si forte impression. Elle se déroule au milieu des cantiques de l'assistance tout entière. Il faut avoir entendu ces mille voix d'hommes chantant à l'unisson leur amour pour François d'Assise, pour s'en faire une juste idée : rien n'est plus grandiose ni plus beau.

La journée se termina par l'admission à la profession, de nombreux novices Tertiaires dont la place du reste ne sera pas vide au noviciat, car la veille, le saint Habit de la Pénitence avait été imposé à des postulants plus nombreux encore.

Comme bouquet spirituel de cet journée si pleine d'harmonie et de poésie, nous sommes heureux d'offrir aux enfants de saint François une traduction inédite de l'hymne des secondes Vêpres de la fête ; « *Decus morum* » c'est avec un rare bonheur que le traducteur le Rév. P. Dom Bernard-Marie Maréchaux savant Bénédictin français a su rendre non seulement la pensée et l'expression de l'hymne, latine mais jusqu'au tour de phrase et au rythme naïf qui lui est propre.

DECUS MORUM

Franciscus

In te vit

Christe red

Plaudat fra

Concivis

Cedat fletu

Exsultet

Demptum s

Signorum

Ergo vivi

Æterna C

Pro terren

Reportat

Quem deco

Summæ D

Hunc sequant

Qui ex Æ

In quo du

Vexilla R

Regis signur

Insignit n

Lux accedi

Jam lucis

Est dux fidu

Ducit, n

Devitando,

Beata no

Minâ gregem,

Collior h

Nos conduc

Ad cœnam

dit des cho-  
; les passer

le sujet trai-  
s en inspire  
e se présente  
s. Suit alors  
ement de la  
ment, le bri-  
e jugement ;  
d'être, car la  
il qu'ils ont  
ctions indes-  
e.

nt de vue la  
d'allégresse,  
é pendant sa

éditations de  
: suprême de  
its pour con-

*transitus*, que  
ue fois une si  
lieu des canti-  
ces mille voix  
çois d'Assise,  
: ni plus beau.  
on, de nom-  
a pas vide au  
: avait été im-

d'harmonie et  
de saint Fran-  
Vêpres de la  
: le traducteur  
énédictin fran-  
on de l'hymne,  
i lui est propre.

**D**ECUS MORUM, DUX MINORUM  
Franciscus tenens præmium,  
In te vite datur vitæ,  
Christe redemptor omnium.

Plaudat frater, regnat Pater  
Concivis cœli civibus ;  
Cedat fletus, psallat cœtus,  
Exsultet cœlum laudibus.

Demptum solo, datum Polo,  
Signorum probant opera ;  
Ergo vivit, nam adivit,  
Æterna Christi munera.

Pro terrenis votis plenis,  
Reportat dona gloriæ ;  
Quem decoras, quem honoras  
Summæ Deus clementiæ.

Hunc sequantur, huic jungantur  
Qui ex Ægypto exeunt :  
In quo duce, clara luce,  
Vexilla Regis prodeunt.

Regis signum ducem dignum  
Insignit manu, latere ;  
Lux accedit, nox recedit,  
Jam lucis orto sidere.

Est dux fidus, clarum sidus,  
Ducit, relucet devia  
Devitando, demonstrando  
Beata nobis gaudia.

Minâ gregem, dux ad Regem,  
Collior hostis callidi,  
Nos conducas et inducas  
Ad cœnam Agni providi.

**R**ÈGLE DES MŒURS, chef des Mineurs,  
François s'empare de la palme :  
Il monte à vous, Sauveur de tous  
Dans le ciel lumineux et calme.

Frère, applaudis, en paradis  
Ton Père règne dans la gloire :  
Cesse tes pleurs, répands des fleurs,  
Entonne une hymne à sa mémoire.

Quittant ces lieux, qu'il vive aux cieus,  
Les miracles en sont la preuve ;  
Il vit pour sûr et dans l'azur,  
De plaisirs divins il s'abreuve.

Il accomplit ce qu'il promet,  
Aussi sa gloire est-elle immense ;  
Vous le parez, vous l'honorez,  
O Dieu de suprême clémence.

Attachez-vous à lui, vous tous  
Qui cherchez votre délivrance :  
Sous un tel chef, en plein relief,  
L'étendard du grand roi s'avance.

Bon général, le sceau royal  
Aux mains, au côté le décore ;  
Le soleil luit, la nuit s'enfuit,  
Tout le ciel s'empourpre et se dore.

Nouveau soleil, chef sans pareil,  
François nous guide en assurance  
Loin de l'écueil, et vers le seuil  
De notre immortelle espérance.

Triomphateur du séducteur,  
Conduis-nous tes brebis fidèles  
Nous ton troupeau, vers cet Agneau  
Dont les noces sont éternelles.

FR. VALBERT, O. F. M.







## Chronique Antonienne



### Une conquête de Saint Antoine



ERS l'automne de l'année 1736, l'empereur Charles VI avait envoyé environ quinze mille hommes en quartiers d'hiver, dans le pays de Liège. Une partie des troupes devait aller séjourner à Visé, ville de la principauté, située sur la Meuse. Des bateaux avaient été préparés pour le transport des hommes et des bagages. Rendus à Visé, terme de leur voyage, officiers et soldats débarquaient joyeusement, emportant leurs effets. Au milieu de ces groupes animés et quelque peu turbulents, on remarquait un jeune officier, silencieux, dont la mauvaise humeur contrastait singulièrement avec l'allégresse de ses compagnons. Il se nommait *Jean-André Kley*. Né en 1704, à Erfurth, métropole de la Thuringe, de parents calvinistes, il était lui-même un hérétique obstiné. Il avait fait de brillantes études pour se préparer à la carrière militaire, études qui lui avaient facilité un avancement rapide dans les cadres de l'armée.

Resté seul sur la rive de la Meuse, après l'entrée de ses compagnons dans la ville, il cherchait des yeux ce qu'il n'avait pas l'air de trouver, et manifestait son mécontentement par ses gestes et par ses paroles brusques.

Une pieuse femme, enfant de saint François par le Tiers Ordre et très dévouée à saint Antoine, avait remarqué la tristesse du jeune officier. N'écoutant que son bon cœur, elle l'aborde en le saluant respectueusement et lui demande le sujet de sa peine, s'offrant à lui rendre service, si la chose est en son pouvoir. « J'ai bien raison d'être désolé, répondit-il ; ma malle, qui renfermait tout ce qui m'appartient et qui a été placée sur le bateau, à mon départ de Liège, a disparu ; on me l'a volée ou elle sera tombée dans le fleuve. » Touchée du malheur de l'officier, la bonne femme lui dit naïvement : « Cher Monsieur, ne vous découragez pas : il y a moyen de retrouver ce que vous avez perdu. » — « Quel moyen ? » — « Il est très simple et très-sûr : priez avec confiance saint Antoine, et, mieux encore, faites célébrer une messe en son honneur. Soyez certain qu'on vous rendra votre malle, car le bon Saint fait retrouver les choses perdues ; croyez-moi. » A ces mots de « prier » un Saint et de faire dire une

« messe, » ce qu'il pond dédaigne avec vos superbes, notre vaillante tant d'éloquente, lui jette que Obéissait-il à débarrasser de Tertiaire s'était gracieux salut, situé dans la ville qui était alors le malheur arriva main de grand Revenons à longue et bien le découragement des objets perdus. On ne peut plus attendre d'espérer, mais les saints ni aux miracles rien de plus précieux. Tandis que sur la rive du fleuve, les yeux, la malle que même où tout est il n'est pas seul assisté à la messe anxieuse, elle a fut alors leur conseil sage conseillère, mes de joie, ne une digne reconnaissance. Ce fait prodigieux de la ville d'Antoine. Les saints, mais, comme saint Antoine, témoignage de Le Thaumaturge n'était qu'ébauche matériels que pour la foi catholique Antoine, Jean-Antoine, faut bien qu'elle tholique qui ne doit être bien agissement secour

« messe, » ce què, en vrai calviniste, il n'admettait pas, l'officier répond dédaigneusement : « Allez vous promener, ma bonne femme, avec vos superstitions, et laissez-moi la paix. » Sans se décourager, notre vaillante catholique insiste si bien sur le conseil donné, y met tant d'éloquence et un tel accent de persuasion que l'hérétique, ébranlé, lui jette quelques pièces de monnaie.

Obéissait-il à un commencement de confiance, ou bien voulait-il se débarrasser de celle qui l'ennuyait ? Toujours est-il que la pieuse Tertiaire s'était empressée de ramasser l'argent, et, après avoir fait un gracieux salut, se rendit en toute hâte au couvent des Frères-Mineurs situé dans la ville. Elle demande à parler de suite au Père Gardien, qui était alors le P. Lambert Franck, lui raconte, avec force détails, le malheur arrivé à l'officier et le supplie de faire célébrer, le lendemain de grand matin, une messe en l'honneur de saint Antoine.

Revenons à notre officier. Pour lui, la nuit s'était passée, bien longue et bien agitée, tantôt dans une vague espérance, tantôt dans le découragement et l'ennui. Une seule pensée le préoccupait : ses objets perdus. Il se rappelle les bonnes paroles de la femme ; il voudrait espérer, mais il ne peut pas croire à l'utilité de l'invocation des saints ni aux mérites de la messe. De grand matin, il se lève et n'a rien de plus pressé que de retourner au lieu où l'on a débarqué la veille. Tandis que, tout rêveur et chagrin, il va et vient, longeant la rive du fleuve, il s'arrête soudain et pâlit... Elle est là, sous ses yeux, la malle qui renferme tout son avoir ! Elle est là, au moment même où tout espoir de la retrouver jamais s'est évanoui !... Mais il n'est pas seul à se réjouir. La pieuse femme, qui, le matin, avait assisté à la messe et beaucoup prié saint Antoine, le suivait de près, anxieuse, elle aussi, tout d'abord, mais pleine de confiance. Quelle fut alors leur conversation, on le devine sans peine. Toutefois, la sage conseillère, qui semblait avoir pleuré toutes ses meilleures larmes de joie, ne quitta pas son protégé sans lui avoir fait promettre une digne reconnaissance à son saint protecteur.

Ce fait prodigieux fut bientôt connu de toute la cité. Les catholiques de la ville et de l'armée en louaient Dieu et son serviteur saint Antoine. Les soldats calvinistes voulaient nier et même ricaner ; mais, comme saint Thomas, ils purent voir et ils durent croire. Le témoignage de l'officier Jean-André Kley était là pour les y forcer. Le Thaumaturge cependant n'avait pas achevé son œuvre : elle n'était qu'ébauchée. Il n'avait fait retrouver au jeune officier des objets matériels que pour lui faire découvrir le vrai trésor spirituel, celui de la foi catholique. Touché d'une protection aussi sensible de saint Antoine, Jean-André Kley raisonnait en lui-même et se disait : « Il faut bien qu'elle soit la seule vraie et la seule divine cette religion catholique qui rend l'homme heureux même en cette vie . . . ; il doit être bien agréable à Dieu cet aimable saint qui m'a si merveilleusement secouru ! »

(A suivre)

  
**Encore une fleur du parterre séraphique**

**L**E 6 septembre dernier, s'éteignait à notre Hospice Sainte-Anne de la baie Saint-Paul, à l'âge de 22 ans, dans la septième année de sa vie religieuse, notre chère sœur Marie de Jésus, petite franciscaine de Marie. La mort qui pour l'ordinaire se fait suivre de tout un cortège de peines et de regrets, a laissé cette fois après elle des sentiments bien différents, car loin de voir se rompre le lien qui nous unissait à notre chère défunte nous l'avons senti au contraire se fortifier au point d'arracher nos cœurs à la terre pour les porter au ciel.

« Dieu travaille en moi, écrivait notre malade en juillet : je le vois aussi sensiblement que si je regardais un ouvrier équarrir et polir la pièce de bois dont il veut se servir. Mon Dieu, faites-moi la grâce de n'apporter aucune résistance à votre travail divin. Vos instruments ne sont pas toujours doux, je me laisse toutefois entre vos mains, donnez-moi seulement cet abandon filial à toutes vos volontés. »

Souffrante depuis plusieurs années déjà, elle eut à supporter une maladie de 3 mois comme préparation immédiate au grand voyage. Elle l'endura avec une patience angélique et un recueillement si profond qu'elle n'en sortait que pour dicter quelques conseils pratiques à ses compagnes, exprimer son désir de la mort et remercier Dieu de l'avoir tirée si jeune du monde corrupteur. « Je suis une petite gâtée du bon Dieu » disait-elle souvent.

Sa gaieté inaltérable ne se démentit pas un instant, malgré ses cuisantes douleurs. Plusieurs fois on la surprit fredonnant les airs de cantiques qu'elle avait chantés avec tant d'âme aussi longtemps que ses forces le lui avaient permis. « J'ai chanté ce matin, écrivait-elle dans ses notes, le 16 avril 1903, Dieu sait avec quelles douleurs, qu'importe ! je crois qu'il faut que je fasse mon gros possible pour rendre service en cela, puisque c'est à peu près la seule chose que Jésus me laisse capable de faire. Je crois bien que ce sera la dernière fois pour une secousse. »

Elle s'est toujours montrée d'une régularité exemplaire, d'un attachement et d'un respect profonds à ses constitutions. Ce ne fut qu'à proportion du progrès que faisait le mal qu'elle abandonna les différents exercices de la vie régulière. Cet amour de la Règle, elle chercha à le faire passer dans ses sœurs plus jeunes qui la visitaient : « Soyez fidèles à la Règle, leur répétait-elle et soyez assurées de votre sanctification. » Elle avait fait sienne cette maxime de saint Joseph de Cupertino que nous trouvons dans ses notes : « Qui fait toujours la volonté de Dieu fait toujours oraison. »

Animée d'un amour vraiment filial pour notre Père saint François,

elle affectionna la pratique à un point qui l'obligeait à essuyer la vie. Elle n'acceptait qu'à bon. »

La piété ne la laisse pas le reste la roue m qui sortaient de Jésus, mon amour, que voulez-vous de charge même ? Je veux tout cela. » mon amour, que ce pauvre cœur mer autre chose n'aurait de nouve l'une d'elles, elle joie, ce cri enfla pour l'éternité. » après sa commu d'hui le jour de au coin du même

Inutile de dire dre envers la Tré témoins ces ligne à Marie : « Etre à Marie. » « Oh ! que bonne Mère. De me prépare. »

Je me croirais pour l'œuvre des tut. Ses chères o me elle ramassait Citons la encore l'ines à cause des je n'irai plus vers encore épurer en

Enfin le diman dement, on la trot que illusion du de n'avait pas quelqu suis bien tranquil mais ne nous dit depuis que je sui

elle affectionna singulièrement sa Dame la Pauvreté, elle en porta la pratique à un degré plus qu'ordinaire, jusqu'à supplier sa garde malade de taire au docteur les complications de son état, de peur qu'il l'obligeât à essayer de nouveaux remèdes. « Rien ne saurait me ramener à la vie objectait-elle, ce serait manquer à la pauvreté. » Elle n'acceptait qu'avec peine les soulagements et les douceurs. Voulait-on connaître ses goûts, elle répondait invariablement : « Tout m'est bon. »

La piété ne la céda en rien à ses autres vertus dont elle était du reste la roue motrice. Il est beau de lire les réflexions enflammées qui sortaient de son cœur plus encore que de son esprit : « Doux Jésus, mon aimable Epoux, soyez toujours mon unique amour ! Que voulez-vous de moi ? Voulez-vous que je sois toujours inutile ? à charge même ? Voulez-vous enfin que je sois votre victime ? Oh ! je veux tout cela. » — « Mon Dieu, combien de fois vous ai-je promis mon amour, que cela m'humilie de me voir toujours le reprendre. Que ce pauvre cœur est donc infidèle, brisez donc toute sa puissance d'aimer autre chose que vous ! » Chacune de ses communions nous fournissait de nouvelles preuves de son union intime avec Jésus. Après l'une d'elles, elle laissait échapper, avec une indicible expression de joie, ce cri enflammé : « Mon époux est à moi maintenant et bientôt pour l'éternité. » Quelques jours avant sa mort, se sentant plus mal après sa communion, elle dit à la Mère Maitresse : « Est-ce aujourd'hui le jour de mes noces ? » Chacune de ses paroles était marquée au coin du même esprit de foi et de la même onction.

Inutile de dire que sœur Marie de Jésus avait une dévotion tendre envers la Très sainte Vierge, ses notes en font foi à tout instant, témoins ces lignes qui accompagnent ou qui suivent sa consécration à Marie : « Etre à Marie et par Marie à Jésus, voilà tout mon bonheur. » « Oh ! qu'il est doux Jésus porté par les mains de ma toute bonne Mère. Demain je m'approcherai encore du banquet que Marie me prépare. »

Je me croirais incomplète si je ne signalais son penchant prononcé pour l'œuvre des orphelines qui fait partie du programme de l'Institut. Ses chères orphelines, comme elle les aimait par avance et comme elle ramassait tout ce qui pouvait leur être de quelque utilité ! Citons la encore une fois : « Je quitte apparemment mes petites orphelines à cause des douleurs ordinaires aux poumons. Je sens bien que je n'irai plus vers elles, les pauvrettes ! Je les aimais tant, Dieu veut encore épurer en moi ce sentiment trop humain. Fiat ! »

Enfin le dimanche 6 septembre alors que la mort approchait rapidement, on la trouva toute radieuse et toute joyeuse. Craignant quelque illusion du démon, notre Mère Supérieure lui demanda si elle n'avait pas quelque sujet d'inquiétude : « Ma Mère, répliqua-t-elle, je suis bien tranquille. J'aurais à me reprocher mes fautes d'enfance mais ne nous dit-on pas que Dieu efface tout à la profession ? E depuis que je suis entrée en religion, je me suis toujours efforcé



d'agir par obéissance. C'est donc vous ma Mère et Mère Maîtresse qui répondrez pour moi. J'ai donc pleine confiance et j'aspire vers ce beau ciel qu'on m'a promis. »

Elle mourait donc le sourire sur les lèvres après avoir vécu de manière à ne point craindre la mort, d'après le conseil de sainte Rose de Viterbe que nous trouvons consigné dans ses notes.

Une personne dévouée à l'Institut ayant pu voir et entretenir sœur Marie de Jésus au moment le plus décisif de sa maladie envoyait ses condoléances dans les termes suivants qu'on nous pardonnera de reproduire à titre de confirmation et de conclusion : « Dans notre chère Sœur vous perdez certainement une sainte compagne dont les vertus et les exemples auraient été un ornement pour votre petit Institut. Mais Dieu a jugé que du haut du ciel elle pourrait vous être plus utile par la puissance de son intercession et de sa protection. Il n'avait planté ce beau lis dans votre petit parterre de la Baie que pour lui donner le temps de s'épanouir à son aise ; une fois épanoui, il l'a enlevé pour le transplanter au ciel, là il continue la belle couronne que votre petit Institut tresse à la Vierge Immaculée.

Plaise à la divine Majesté que votre cher Noviciat conserve toujours les parfums de cette fleur céleste : de son amour pour le Divin Cœur de Jésus, de sa dévotion pour notre Mère du ciel et pour notre Père Séraphique, de son obéissance toute filiale, de sa fidélité à la Règle, de sa charité fraternelle si pleine de délicatesse, de sa patience et de sa résignation, de son entier abandon à la volonté de Dieu, de sa simplicité d'enfant, de sa douce gaieté, reflet de l'innocence de son cœur, enfin de toutes les vertus religieuses. »



## NÉCROLOGIE

Montréal. — Dame Harpin, née Adeline Labelle, décédée le 16 septembre, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Mr Adolphe Fréchette, en religion, Fr. Antoine, décédé le 29 août, à l'âge de 69 ans, après 8 ans de profession.

Depuis deux ans il était paralysé et pouvait à grande peine se mouvoir, ce qui ne l'empêchait pas de donner le bon exemple de la patience, de la résignation et de la conformité à la volonté de Dieu. La mort ne l'a pas surpris car il s'y préparait tous les jours. Sentant son heure prochaine, il fit le sacrifice de sa vie, rendit son âme à Dieu, le sourire sur les lèvres après avoir récité l'acte de contrition suivi des trois noms bénis de Jésus, Marie, Joseph.

— Mr le Dr E. C. P. Chèvrefils, décédé le 23 août, âgé de 67 ans, après 7 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Antoine.** — Dame Marie Théophita Planthe, en religion Sr Marie-Madeleine, décédée vers la fin de septembre, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— **Frater**  
Poulin née R  
Padoue, décé  
fession.

Sa mort « été  
de Québec). No  
conduit étaie  
ressemblèrent à  
Fraternité Saint  
latrice et Discrèt  
La Revue offre  
saint François.

— **Frateri**  
Provost, née 1  
l'âge de 31 an  
toine.

— Dlle Ros  
— Dame A

dernier. Elle f  
— **Fratern**  
champ, décédé  
sion.

**Sainte-Ag**  
en religion Sr  
de 70 ans, apri

Madame Beau  
toujours prouvé.  
était pauvre et so  
sentait chez elle,  
rer le morceau de  
des malades pauvi  
humiliations, leur  
dont les riches sor  
grande consolation  
nion. Que de sacr  
près l'avoir recuei  
elle, car ses forces

Madame Beaucl  
ciation du Chemin  
Sa maladie fut l  
Depuis un mois el  
Espérons qu'elle a

**Saint-Bart**  
Marguerite-Mar  
partie du Chem

**Sainte-Thé**  
tembre, à l'âge

— Mr Ferdin  
ans, après 2 ans

— **Fraternité Saint Antoine de Padoue.** — Dame Pierre Poulin née Rose Délima Bazinet, en religion, Sr Saint-Antoine de Padoue, décédée le 3 octobre, âgée de 52 ans, après 6 ans de profession.

Sa mort a été un deuil général pour la paroisse et pour tout le quartier (faubourg de Québec). Non seulement la vaste église de Saint-Pierre, mais les rues qui y conduisent étaient pleines d'une foule en deuil, au jour de ses funérailles qui ressemblèrent à un triomphe. Autour du cercueil marchaient les officiers de la Fraternité Saint Antoine de Padoue dont madame Poulin avait été longtemps Zélatrice et Discrète.

La *Revue* offre à M. Poulin les sympathies et les prières de tous les enfants de saint François.

— **Fraternité Notre-Dame-des-Anges.** — Dame Auguste Provost, née Marie Eugénie Saint Louis, décédée le 28 septembre, à l'âge de 31 ans, après 5 ans de profession, en religion Sr Saint-Antoine.

— Dlle Rose-Alba Charland, décédée le 3 octobre dernier.

— Dame Aimé Hébert, née Odile Lachance, décédée en juillet dernier. Elle faisait partie du « *Cordon Scraphique.* »

— **Fraternité Saint-François d'Assise.** — Mr J.-Bte Beauchamp, décédé le 26 septembre dernier, après 7 ans et  $\frac{1}{2}$  de profession.

**Sainte-Agathe-des-Monts.** — Dame Vve Honoré Beauchamp, en religion Sr Marié du Sacré-Cœur, décédée le 8 septembre à l'âge de 70 ans, après 17 ans de profession.

Madame Beauchamp était une femme ne craignant que Dieu ; sa conduite l'a toujours prouvé. Deux mots lui étaient chers : « *Dieu et saint François.* » Elle était pauvre et souvent il arriva que le nécessaire lui manqua. Si un pauvre se présentait chez elle, Madame Beauchamp se serait crue en conscience de ne pas séparer le morceau de pain qui souvent ne suffisait pas à son repas. Assidue au chevet des malades pauvres, elle savait toujours, et très souvent au prix de bien grandes humiliations, leur procurer, non seulement le nécessaire, mais aussi les douceurs dont les riches sont contents. A sa grande charité elle joignait une piété solide. Sa grande consolation était d'assister à la Sainte Messe et de faire la Sainte Communion. Que de sacrifices ne s'imposait-elle pas à cette fin ! Il est même arrivé, qu'au près l'avoir recueillie affaissée sur le chemin, on fut obligé de la reconduire chez elle, car ses forces ne lui permettaient pas de faire le trajet de chez elle à l'église.

Madame Beauchamp fit établir le Tiers-Ordre à Sainte-Agathe, ainsi que l'Association du Chemin de Croix Perpétuel, Elle faisait aussi partie de l'union de prière.

Sa maladie fut longue et douloureuse, mais on ne l'entendit jamais se plaindre. Depuis un mois elle n'ouvrait la bouche que pour dire : « Mon Dieu miséricorde. » Espérons qu'elle a reçu au ciel la récompense d'une vie si édifiante.

**Saint-Barthélemi.** — Dame Hercule Brulé, en religion Sr Marguerite-Marie, décédée dans le mois d'avril. Elle faisait aussi partie du Chemin de Croix Perpétuel.

**Sainte-Thérèse.** — Mr Alphonse Cadieux, décédé le 19 septembre, à l'âge de 62 ans, après 3 ans de profession.

— Mr Ferdinand Hébert, décédé le 16 septembre, à l'âge de 46 ans, après 2 ans de profession.

re Maitresse  
j'aspire vers

vécu de ma-  
sainte Rose

retenir sœur  
envoyait ses  
ordonnera de

Dans notre  
gne dont les

notre petit

pourrait vous

le sa protec-  
re de la Baie

se ; une fois  
continue la

Immaculée.

conserve tou-  
pour le Divin

et pour no-  
sa fidélité à

se, de sa pa-  
a volonté de

flet de l'inno-  
s. »



décédée le 16  
rt.

décédé le 29

mouvoir, ce qui  
la résignation et  
car il s'y prépa-  
de sa vie, rendit  
e contrition suivi

âgé de 67 ans,

héophita Plan-  
de septembre,

Mr Hébert était un brave cultivateur, laborieux, honnête paroissien. Il était président des Commissaires de la Commission scolaire. Il est mort presque subitement à la suite d'un accident.

**Saint-Joseph de Lévis.** — Mr Joseph Carrier, en religion Fr. Antoine, décédé le 19 septembre, à l'âge de 67 ans, après 13 ans de profession.

— Dame Léger Poiré, née Marie Bernier, en religion Sr Saint-François, décédée le 11 septembre, à l'âge de 39 ans, après 13 ans de profession.

**Sainte-Monique.** — Dame veuve Etienne Houle, née Julienne Provencher, décédée le 22 septembre, à l'âge de 57 ans, après 19 ans de profession.

Cette fervente Tertiaire était le modèle de la Fraternité. Elle faisait aussi partie de l'Association du Chemin de Croix Perpétuel.

**Saint-Thomas de Montmagny.** — Delle Philomène Normand, en religion Sr Sainte-Philomène, décédée le 26 août, à l'âge de 63 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

— Dame Maxime Dubé, née Amabilis Fitzback, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 25 septembre, à l'âge de 58 ans et 9 mois, après plusieurs années de profession. Elle faisait partie du Chemin de Croix Perpétuel.

— Dame veuve Godfroi Talbot, née Elizabeth Bernier, en religion Sr Sainte-Elizabeth, décédée le 26 septembre, à l'âge de 83 ans et 10 mois, après avoir fait profession sur son lit de mort. Elle faisait partie du Chemin de Croix Perpétuel.

**Sainte-Dorothée.** — Mr Camille Couvrette, en religion Fr. Louis, décédé le 24 septembre, à l'âge de 25 ans, après 1 an de profession.

Jeune homme d'une famille exemplaire, il se distingua toujours par sa piété. Atteint depuis longtemps d'une maladie qui ne pardonne pas, il fut vraiment édifiant en supportant ses souffrances sans se plaindre. Muni de tous les secours de notre Mère la Sainte Eglise, il s'est endormi doucement dans le Seigneur.

**Québec. — Fraternité de Saint-Sauveur.** — Dame Joseph Roy, née Apolline Lachance, décédée le 9 septembre, à l'âge de 56 ans, après 4 ans de profession.

— Dame Octave Armand, née Léda Bélanger, en religion Sr Sainte-Imelda, décédée le 24 septembre, à l'âge de 52 ans, après 4 mois de profession.

— **Saint-Roch.** — Dlle Rose de Lima Fradette, Sr Saint-Antoine, du Tiers-Ordre isolé, novice depuis le 8 août de cette année,

décédée le 1<sup>er</sup>  
si de l'Assoc-

— Notre-

Fr. François-  
après 12 jours

A vingt ans Ge  
avait développé e  
charité, la piété, l  
savoureux ont cap

Au témoignage  
impatience; sa d  
on lui offrait un p  
réponse: « Oh ! li

Sa charité pour  
de l'école, absorbe  
rence de Saint-Vir

Sienne, sa présenc  
gnons de classe o  
ce. Quelle tendre c

tence se prolonger  
tout en exprimant  
Sainte Vierge le vi

que son chapelet e  
Sainte Vierge il ai  
combien il aurait d

dre, c'était sa pens  
guérir, ce désir a é  
franciscain, il voul

bre, fête des SS. S  
septembre il faisai

François lui réserv  
pétuels dans le ciel  
sistants. S'il était

au vif et son humili  
membres de la fami  
de conviction de s'e

le même jour, le m  
même. Recevant a  
fant de saint Franç  
dernier soupir et l  
Saints ne meurent p

**Saint-Charl**

Quérette, en reli  
tobre, 1903, aprè  
dix mois.

décédée le 1<sup>er</sup> septembre, à l'âge de 15 ans et 9 mois. Elle était aussi de l'Association du Chemin de Croix Perpétuel.

— Notre-Dame de Québec. — Mr Georges Déry, en religion Fr. François-Marie, décédé le 3 octobre 1903, à l'âge de 20 ans, après 12 jours de profession.

A vingt ans Georges était mûr pour le ciel. L'éducation chrétienne de la famille avait développé en lui les qualités et les vertus d'une grande âme. La douceur, la charité, la piété, la pureté, se sont épanouies dans ce jeune cœur et déjà leurs fruits savoureux ont captivé le céleste Jardinier.

Au témoignage de ceux qui l'ont connu, jamais on ne le vit en colère pas même impatienté ; sa dernière maladie l'a d'ailleurs bien manifesté et dépeint ; comme on lui offrait un petit soulagement à ses dernières souffrances, il fit cette héroïque réponse : « Oh ! laissez, je puis encore souffrir ! »

Sa charité pour les pauvres se manifesta de bonne heure. Encore sur les bancs de l'école, absorbé par la vie studieuse du séminariste, il faisait partie d'une conférence de Saint-Vincent de Paul, dont il était le secrétaire. Nouveau Bernardin de Sienne, sa présence inspirait le respect de la belle vertu ; de l'avis de ses compagnons de classe on ne se serait jamais permis une parole inconvenante en sa présence. Quelle tendre dévotion à Marie ! Malgré le vif désir qu'il avait de voir son existence se prolonger, il remettait son sort entre les mains de cette bonne Mère et tout en exprimant ses plus chers projets d'avenir il avait soin d'ajouter : « Si la Sainte Vierge le veut. » La chère statue de la Madone ne l'a point quitté pas plus que son chapelet qu'il récitait tout le long de ses jours de souffrance. Avec la Très Sainte Vierge il aimait aussi beaucoup Notre Séraphique Père saint François ; combien il aurait désiré devenir un de ses enfants en entrant dans le Premier Ordre, c'était sa pensée de tous les jours, la promesse qu'il faisait à Dieu s'il voulait le guérir, ce désir a été le dernier exprimé sur son lit de mort. Ne pouvant devenir franciscain, il voulut du moins être Tertisire. Il reçut le Saint-Habit le 17 septembre, fête des SS. Stigmates ; le jour de l'Invention du corps de sainte Claire, 23 septembre il faisait profession, choisissant ainsi deux fêtes franciscaines. Saint François lui réservait le jour de sa grande fête pour lui faire émettre ses vœux perpétuels dans le ciel. Ses derniers moments ont été plein d'édification pour les assistants. S'il était permis d'entrer dans des détails intimes, nous y verrions peints au vif et son humilité et la pureté de sa vie. Après avoir dit un mot à chacun des membres de la famille et leur avoir donné rendez-vous au ciel où il avait la profonde conviction de s'envoler, il exhala le dernier soupir le samedi 3 octobre vers 7½, le même jour, le même quantième et à la même heure que saint François lui-même. Recevant ainsi déjà sur terre la récompense de son grand désir d'être l'enfant de saint François. Un fils du Séraphique Patriarche était là pour recevoir son dernier soupir et lui donner la dernière absolution. On se disait avec raison : « Les Saints ne meurent pas autrement ! » —

Saint-Charles, Bellechasse. — Dame Thomas Fournier, née Quérette, en religion Sr Saint-Antoine de Padoue, décédée le 10 octobre, 1903, après quinze mois de profession, à l'âge de 69 ans et dix mois.



**Fall-River.** — Dame Jean Frs. Bélanger, née Marcelline Mercier, en religion Sr du Précieux-Sang, décédée le 19 septembre à l'âge de 78 ans, après 3 ans de profession.

— Dame veuve Cyrille Fréchette, née Thaiselle Dion, en religion Sr Sainte-Thérèse, décédée le 30 septembre, à l'âge de 78 ans.

— Dlle Adelianna St James, décédée dans le cours du mois de septembre, après 11 ans de profession.

**Saint-Edouard, Lotbinière.** — Dame Zéphirin Lemay, née Virginie Belleau, en religion Sr Marie du Bon-Secours, décédée à l'âge de 44 ans, après 12 ans de profession.

**Saint-Joseph de Lévis.** — Mr Joseph Bourrassa, en religion fr. François, décédé le 29 avril 1903, à l'âge de 77 ans, après 13 ans de profession.

— Dame Caroline Samson, en religion Sr Thérèse, décédée le 9 octobre 1903, à l'âge de 77 ans, après 22 ans de profession.

**Saint-Alban.** — Dame Charles Gosselin, née Odélie Morissette, en religion Sr Sainte-Eléonore, décédée le 6 avril, à l'âge de 33 ans, après 7 ans de profession.

— Dame veuve Charles Poulin, née Julie Arcand, en religion Sr Sainte-Elizabeth, décédée le 6 septembre 1903, à l'âge de 75 ans, après 11 ans de profession.

**L'Epiphanie.** — Mr Isidore Ethier, médecin, en religion Fr. François, décédé le 10 octobre, à l'âge de 65 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Ce n'est pas diminuer son mérite que de parler des vertus qui ornaient cette grande âme. Le souvenir de sa piété et de ses bonnes œuvres ne s'effacera pas de la mémoire de ceux qui l'ont connu. En ses derniers moments, il édifia sa famille par sa résignation à la sainte volonté de Dieu, et son amour de la souffrance qui l'a même porté jusqu'à dire : Mon Dieu, ne pas mourir, mais souffrir encore. Ornée de ces nouveaux mérites, son âme parût devant son Juge pour recevoir sa sentence. Espérons qu'elle lui a été favorable et disons à son intention une prière fervente.

**Saint-Laurent.** — Dame veuve J. B. Roy, née Sophie Viau, professe dans le Tiers-Ordre le 8 décembre 1885, décédée récemment, à l'âge de 83 ans, en religion Sr Marie du Sacré-Cœur.

— Dame veuve F. X. Lecavalier, née Marie Louise Machabée, professe le 8 décembre 1885, sous le nom de Sr Sainte-Emilie, décédée récemment.

— Dame Ludger Tassé, née Marie Henrichon, professe le 29 juin 1891, sous le nom de Sr Saint-Maxime, décédée le 13 octobre 1903

R. I. P.